

safac

# Folklore de **CHAMPAGNE**

102



REVUE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES DE LA RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE ÉDITÉE PAR LA S.A.F.A.C.



## CARNAVAL A WASSY COSTUMES & COUTUMES

BIMESTRIELLE 225 FF

TEL: 25 55 75 41

# Top Video

26 rue du Général Gresley 52130 WASSY

## François Chaussin

CHAMPAGNE

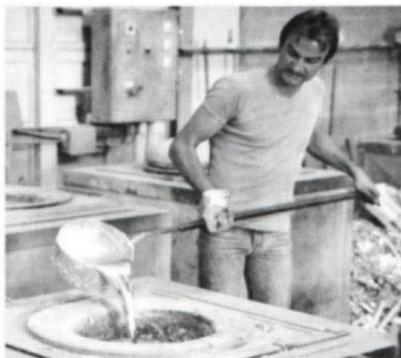


10110 Landreville Tel. 25.38.50.61

# VIGALU



FONDERIE ALU  
FABRIQUE D'OUTILS  
POUR LE BATIMENT  
ET ARTICLES MÉNAGERS



ZI Route de Pont-Varin 52130 WASSY  
Tél. 25 55 78 81

RECONSTITUTION  
HISTORIQUE

VAUX SUR BLAISE  
14 JUIN 87

## 52 AV. J.C

JULES CESAR  
CONTRE  
VERCINGETORIX

### FONDERIES DE DOMMARTIN LE FRANC

Plaques  
de cheminées  
Chenets  
Vases et  
Coupes anciennes  
Mobilier  
de jardin  
Récupérateurs  
de chaleur  
Foyers fermés



Magasin ouvert même le dimanche

briques,  
carreaux, tuiles,  
tous modèles sur mesures

# terre cuite à l'ancienne

Jacques ROYER  
SOULAINES DHUYS  
10200 Bar sur Aube  
Tél: 25 26 50 06

DECEMBRE - JANVIER 1987

C'est en 1979 que, par le hasard d'une enquête sur le folklore enfantin, Michèle Andrieux redécouvrait les carnivals de Haute-Marne et plus particulièrement celui de Wassy.

Le dernier datait du 23 février 1947 mais il était encore dans toutes les mémoires. Il suffisait d'une étincelle pour le faire renaître.

C'est Jacques Labarre et son équipe des "Fluteaux" qui, appuyés par la Safac remirent le feu au bûcher en 1981. Depuis, chaque année, Carnaval revit et meurt avec toujours plus de fastes. Il n'est pas exceptionnel d'y compter 8 à 10 000 personnes...

Non! Carnaval n'est pas mort!

Gilbert ROY.



Wassy, 29.3.1981, le jugement de "Mardi-Gras"

Photos et illustrations de G. Roy  
Cartes postales coll. privées

## SOMMAIRE

Editorial .....	1
Carnaval à Wassy .....	3
Masques, Mascaradés et Chienlits .....	8
Souvenirs .....	27
Costumes de Carnaval ...	32
Les osières de Balnot s/ Laignes ....	35
Jasées .....	36
Glaude et Marie .....	37
Un p'tit monde .....	38
Abonnements .....	39

FOLKLORE DE CHAMPAGNE, revue des Arts et Traditions populaires de la région Champagne-Ardenne, est une édition de la Société des amateurs de folklore et arts champenois, association Loi 1901, SIRET 333611515.0011, APE 9723, agréée Jeunesse et Sports n° 10.7/10.08.66, CCF 2.21 R Châlons-sur-Marne. Siège social : Les Grandes Chapelles, 10170 Méry-sur-Seine. Antenne Marne: 40, rue des Artisans, 51000 Châlons-sur-Marne.

Conseil d'administration : Président d'honneur Jean Daunay, Président Jean-Claude Pierson, Vice-président Jacques Labarre, Directeur régional Gilbert Roy.

La Safac est subventionnée par le Conseil Général de l'Aube et la Ville de Châlons-sur-Marne.

Directeur de la publication Gilbert Roy, Secrétaire Michèle Andrieux, Trésorier Gérard Berthier. La rédaction n'est pas responsable des textes et photos reçus qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. L'envoi de documents implique l'accord de leur auteur pour leur libre publication. Les indications de marques et les adresses qui figurent dans les pages rédactionnelles sont données à titre d'information sans but publicitaire. Toute reproduction des textes, photos et dessins publiés est interdite sauf autorisation écrite de l'éditeur.

Commission paritaire n° 53035. Maquette et mise en page Gilbert Roy, Photocomposition Lysiane Mangeot, Spiral Photogravure. Impression offset Imprimerie Leducq S.A., 51000 Fagnières, Imprimé en France.



Ce label signale les vignerons, commerçants, artisans, industriels, qui apportent un soutien financier à la Safac. Pensez à eux pour vos achats.

# TALMETIER

Francis

cycles Peugeot - Motobécane

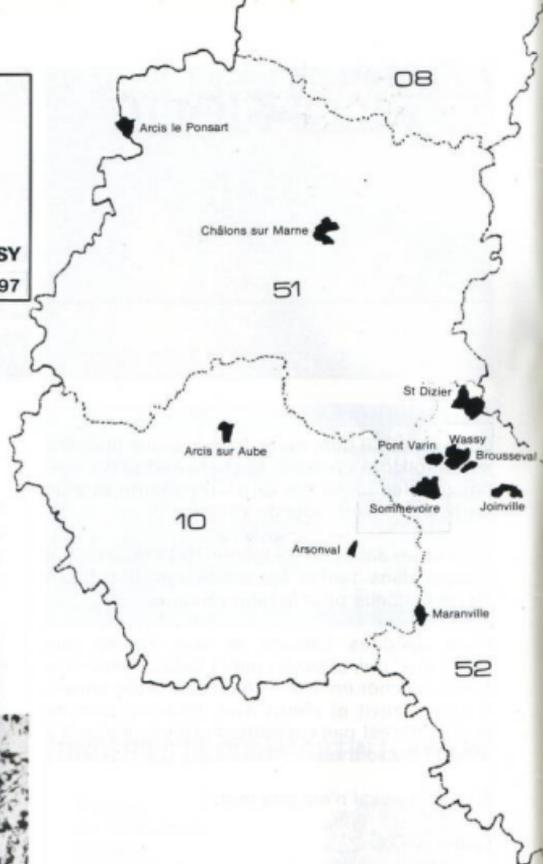
**TRONÇONNEUSES STIHL**

**Vente  
Réparation**

52130 WASSY

Tél. 25.55.72.97

SITUATION  
GEOGRAPHIQUE  
DES  
COMMUNES  
CITEES  
DANS  
CE  
NUMERO  
DE  
FOLKLORE  
DE  
CHAMPAGNE



1947. La Marie Laurent

## Marbrerie Vuillaume

Route de Saint-Dizier

52130 WASSY  Téléph 25 55 31 77

**Caveaux** en 24 heures

*Monuments funéraires granit.*

*Croix en granit, marbre et marmorite*

**Fleurs artificielles**

*Plaques souvenir — Vases*

**TRANSPORTS**

DEVIS SUR DEMANDE

**DE CORPS**

# CARNAVAL A WASSY



## CARNAVAL, CABALE PHONÉTIQUE

Carnaval ne fait pas, loin s'en faut, l'unanimité des spécialistes en phonétique. Tous cependant semblent d'accord pour admettre que *carne* dérive du latin *carnem*, viande. C'est ensuite que les choses se compliquent avec le suffixe *-aval*. Certains pensent qu'il s'agit simplement de la contraction de *carne vale*, "adieu la viande". Nous serions assez d'accord avec eux. Mais, hors de nos frontières de langue d'oïl on dit *carnes tollas* chez les Catalans et *carnes tollendas* en Espagne, soit "chair que l'on retire". Cela induirait un latin *carne levare*, *carne levagium*, hypothétique car il faudrait expliquer comment s'est produite l'inversion *carne-leva* en *carne-vale*. Ce qui reste à démontrer. Enfin en jouant sur une cabale phonétique, Claude Gaignebet signale que l'on peut aussi reconnaître dans l'ancien "Charnaval", un char à roue, *carrus navalis*. Ceci ramènerait la coutume de carnaval au cycle du printemps puisque c'est en ce printemps que commence la navigation d'Isis. Et cela expliquerait par ailleurs, la légendaire "Nef des Fous". Partant de cette dernière hypothèse, n'hésitons pas et "poussons plus loin le bouchon". Si *carrus navalis* il y a, nous comprendrions alors pourquoi le bonhomme carnaval était promené sur un char, pourquoi également, par extension de la coutume, on en vint à faire des cortèges de chars, des "cavalcades" et pourquoi, enfin, ces chars ont souvent une allure de nef avec château arrière...

Nous nous garderons bien de prendre position pour l'une ou l'autre de ces théories car, à notre avis, elles ont toutes raison d'être. Carnaval est une coutume complexe qui ne peut se résoudre

rationnellement. Un jeu de mots en a poussé un autre. Une traduction "savante" a entraîné un nouveau calembour. Il est bien possible qu'à vouloir tout définir on tourne en rond et qu'on se contredise allègrement comme le fit Van Gennep...

## CARNAVAL, CYCLE PRINANTIER

Claude Gaignebet a fort bien défini ce cycle. Dans une année théorique et en suivant les lunaisons, on se rend compte qu'en partant de la Saint-Martin (11 novembre) on rencontre Noël, solstice d'hiver, 40 jours plus tard. Il faut encore 40 jours pour trouver la Chandeleur qui, dans le cas théorique, "tombe" avec Mardi-Gras. Ajoutons les 40 jours de Carême (*Quadragesima dies*) pour obtenir Pâques et par la même occasion l'Équinoxe



1985. Les Cocus

de printemps. Enfin si l'on ajoute encore 40 jours on se retrouve à l'Ascension qui coïncide avec le 1<sup>er</sup> mai.

Evidemment, on peut toujours rétorquer qu'un calendrier théorique "ça se fabrique". Oui. Mais.

Si en Champagne, aujourd'hui, le carnaval tend à ne prendre son essor qu'à la période des jours gras, au XIX<sup>e</sup>, il commençait beaucoup plus tôt : soit à la St Hilaire (14 janvier) soit à partir de la Chandeleur (2 février). Cette tradition nous rappelle qu'au Moyen-Age la "Fête des Fous" se déroulait dans la période des 12 jours placés entre Noël et les Rois. En ce qui concerne la Chandeleur, fête des chandelles, donc fête de la lumière, elle ouvre le mois de février, mois de la purification tant pour les Gaulois que pour les Romains (latin *februare* = purifier). Purification qui fut également adoptée dans la liturgie de

l'Eglise catholique. La loi judaïque considérait en effet qu'une mère restait impure 40 jours après son accouchement et, au terme de cette période, elle devait se présenter au Temple pour être "relevée". Le Pape Jules 1<sup>er</sup> ayant décidé de placer la naissance de Jésus au 25 décembre, le 2 février se devait de correspondre à la "Présentation du Seigneur" c'est-à-dire à la purification de Marie...

Ce calendrier théorique semble donc bien établir la relation entre les différents cultes qui ont participé à notre civilisation et tient compte du calendrier "populaire" pour situer ce que nous nommons "printemps".

Notre propos n'étant pas de reprendre la théorie de Cl. Gaignebet, nous invitons le lecteur à suivre cette étude dans "Le Carnaval" de Claude Gaignebet et Marie-Claude Florentin. Ed. Payot.

## CARNAVAL EXORCISANT

Carnaval est un traitement homéopatique de la Société. Parce qu'il faut se purifier on se jettait des ordures, de la suie, du purin, produits qui ont progressivement cédé la place au son de meunerie, à la farine et depuis 1914 aux confettis de papier. Parce qu'il faut assainir la moralité on caricature, on se jette des quolibets, on injurait même parfois et on stigmatisait les ménages désunis et les "maux-mariés". Parce qu'il faut assurer la continuité de la vie, tant végétale qu'animale, on fait dans le scatologique, l'érotique, même le "porno". Ainsi donc tous les excès, toutes les exactions carnavalesques n'ont pour but que d'aider la nature et la société à recouvrer un visage neuf pour l'année à venir.

Les "charivaris de cocus" semblent avoir disparu assez tôt en Haute-Marne alors qu'ils se sont perpétués jusqu'à la dernière guerre dans l'Aube. Dans la région de Wassy-Sommevoire, autrefois, on portait, la nuit des inscriptions sur les portes, les volets des maisons où vivaient des couples désunis. Quelquefois on profitait du cortège de Carnaval pour "reconstituer" l'événement marquant de ces adultes et les personnages revêtaient des costumes, utilisaient des accessoires qui permettaient de reconnaître facilement les victimes de ces facéties.

Voici d'ailleurs une anecdote, bien connue des Wasseyens et qui semble dater du début du siècle

Dans une de ces charmantes localités que traverse sur son lit caillouteux la Blaise paresseuse, vivait vers 1850 un jeune homme à l'œil noir et fascinateur. C'était un beau gars, comme on dit au pays, grand, bien bâti, et dans toute la force de ses vingt-cinq ans. C'était le don Juan de l'endroit et il n'était pas de jolies filles qui n'eût été le but de ses tentatives assassines et de ses tentatives amoureuses.

En la même année existait une famille voisine qui possédait, comme préposée aux fourneaux, une plantureuse et affriolante créature. Elle aussi ne fut pas insensible aux discours incendiaires et bientôt elle permit à son bel adorateur de venir lui tenir un brin de compagnie.

Le maître de maison jaloux de la bonne tenue de son "home" surveillait de près son personnel. Il s'aperçut vite du mariage des amoureux et, un beau soir, voulant amuser court à l'intrigue, il se dirigea vers la cuisine. Mais nos gailards étaient sur leurs gardes et



1981. "Boutreau! Faites exécution!"

1982



dés les premiers pas annonçant la fâcheuse visite, on chercha prestement un endroit écarté où notre don Juan put dissimuler sa présence.

— Si je m'installais dans le coffre à charbon ? disait le jeune homme.

— Tu n'y tiendrais pas, il est plein.

— Où donc alors ? je ne vois plus de cachette !

— Tiens, ici, viens vite dans la boîte à horloge !

C'était un de ces meubles vénérables, noirci par les fumées et les mouches, comme il en existe encore dans maints pays de la vallée de la Blaise. Atteignant le plafond de la chambre, et comportant en son milieu un "carreau en verre rond", ce meuble centenaire était devenu un véritable meuble de famille et passait d'une génération à l'autre sans cesser d'égrener doucement les jours de deuil ou de joie de son timbre féé.

Se faisant tout petit, croisant les bras, serrant les épaules, notre amoureux entre avec peine dans la caisse en bois noirci. Vite la cuisinière ferme la porte et se met

à tisonner d'une manière fébrile. Sur le seuil de la pièce, le maître de la maison aperçut bien vite par la lucarne de l'horloge, non pas le disque étincelant du balancier de cuivre, mais bien un fouillis d'étoiles frisées qui déjà avaient fait "pouffer" la vitre. Allant droit à la boîte à horloge, il en ouvrit la porte et ne put s'empêcher de sourire quand il vit notre gaillard immobile comme une momie dans son cercueil, blanc comme un suaire dans sa prison trop étroite.

— Que faites-vous donc là, monsieur ? dit-il d'une voix sonore.

Et alors notre héros, encastré dans sa caisse, à demi-asphyxié et tout penaud, fit cette réponse légendaire et authentique de sa voix la plus tendre :

— Moi ?... je m'promène !!

Et au carnaval suivant, on put voir déambuler dans le cortège wasseyen une boîte à horloge avec, en bas, deux souliers et portant cette inscription « Je m'promène »

Texte paru dans le programme du carnaval de Wassy du 28.3.82.

## CARNAVAL, EXCES ET ORGIES

Si nos ancêtres voyaient passer le carnaval d'aujourd'hui ils le trouveraient certainement bien solennel car il s'y commettait, autrefois, des excès en tous genres. Certains, s'ils n'entraînaient pas mort d'homme, conduisaient à freiner cette liesse violente, d'autres feraient bondir d'effroi les tenants de la Morale car les tenues de certains déguisés étaient plus que sommaires surtout en dessous de la ceinture ! A titre documentaire voici quelques textes anciens qui montrent combien la "sollicitude" des Ediles s'attachait à freiner cette liesse carnavalesque.

De par le roi et de l'ordonnance de M. le Lieutenant Général de la Police de la ville et banlieue de Wassy



1984. Les Sauvages



1985. Les Cocus

Sur ce qui a été représenté par le Procureur du Roy qu'il a appris que les jeunes gens de cette ville s'attroupaient et se promenoient munis de gros bâtons la nuit dans les rues de cette ville, et sur les chemins hors des faux-bourgs, qu'ils frappoient aux portes et aux fenêtres et insultoient les passants, ce qui trouble le repos et la tranquillité publique, et donne lieu à des querelles et des batteries; qu'il a aussi appris que l'année dernière, pendant le carnaval, plusieurs jeunes gens courant les rues en masque avoient insulté différentes personnes de cette ville et avoient épouvanté et frappé les chevaux des voitures qui passaient que, pour prévenir les accidents qui pourroient résulter de l'attroupement desdits jeunes gens courant le soir armés de gros bâtons, et des insultes des gens masqués, il requiert que:

Défence soient faites à tous jeunes gens et autres habitants de cette ville de s'attrouper, de porter de gros bâtons, soit de jour,

soit de nuit, et de se promener dans les rues, sur les chemins passés huit heures du soir depuis la Toussaint jusqu'à Pâques, et passé 10 heures du soir depuis Pâques jusqu'à la Toussaint à peine de 15 livres d'amende et 15 jours de prison; que défenses soient faites sous les mêmes peines à tous particuliers de cette ville de se travestir en habit de prêtre et de religieux, et à toute personne masquée de porter des bâtons, épées ou autres armes, soit de jour, soit de nuit, de faire aucune insulte, ni de commettre aucune incécence, sur quoi, nous, ayant égard au réquisitoire du Procureur du Roy, et y faisant droit, faisons défense...

— enjoignons aux commis de Police de cette ville de veiller exactement à l'exécution de la présente ordonnance, de faire leurs rapports en notre greffe contre tous ceux qui y contreviendront, même de les arrêter et conduire en prison, et à cet effet de demander main-forte à Monsieur le Commandant des deux

escadrons du Régiment de Septimanie en quartier en cette ville, qui sera par nous prié de l'accorder.

Fait à Wassy, ce 30 janvier 1788. Delespinois André.

Ce texte fut réitéré, sans doute avec le même succès (!) le 20 février 1789.

Texte paru dans le programme du carnaval de Wassy le 29.3.81; Tiré des "Cahiers Haut-Marnais N° 1 p. 31-32. J.G. Gigot.

Arrêté du 17 pluviôse An 9.

Ce jour/hui dix sept Pluviôse an neuf de la République

L'adjoind du Maire de Wassy érant en la maison communale

Vu la lettre du Sous-Préfet de l'arrondissement communal du dit Wassy du 5 courant portant invitation au dit adjoind de veiller au maintien de l'ordre et de la tranquillité.

Considérant: 1° qu'il met au premier rang de ses devoirs le soin de veiller avec

la plus scrupuleuse attention sur tout ce qui peut intéresser le bon ordre et la tranquillité publique.

2° que dans ces jours plus particulièrement consacrés au plaisir et à l'amusement, la facilité laissée jusqu'ici aux citoyens de se déguiser deviendroie dangereuse si sous l'habit de masque ils pouvoient sortir impunément des bornes de la décence et du respect dû aux personnes et aux propriétés.

3° enfin il est de la sollicitude des fonctionnaires chargés de la police de prendre des mesures pour prévenir de tels abus

Arrête:

1° il est défendu à tout citoyen qui voudra se masquer d'adopter pour se déguiser un costume contraire à la décence et aux bonnes mœurs ou qui par son allusion avec celui des Ministres du Culte puisse devenir un objet de scandale pour les spectateurs.

2° il est défendu à toute personne masquée de s'introduire furtivement dans les maisons sans avoir obtenu la permission du propriétaire.

3° il est défendu à tout citoyen masqué de troubler l'ordre et la tranquillité publique soit par des actions soit par des propos indécents ou injurieux à peine par les contrevenants d'être arrêtés sur le champ et poursuivis comme perturbateurs du repos public.

La Gendarmerie Nationale et les agents de Police sont tenus de veiller chacun à leur égard à l'exécution du présent.

Texte paru dans le programme du carnaval de Wassy le 27.3.83. Extrait des Archives Municipales de Wassy.

De par le Maire de la ville de Wassy

il est défendu à tout aubergiste de donner à boire à aucun citoyen de cette ville après l'heure de nuit du soir et pendant les services divins les jours de fête et dimanches.

De même que de donner à boire à aucuns prisonniers de guerre après l'heure de cinq du soir le tout à peine d'être condamné à la Police.

Il est défendu à toutes personnes masquées de faire aucun bruit dans les rues après la chute du jour ainsi que de jeter du son et de faire aucune insulte à qui que ce soit pendant le jour.

Il est défendu à tout aubergiste et cabaretiers de recevoir des masques la nuit chez eux sans les reconnaître et de n'en plus recevoir aucun après l'heure de dix du soir pendant les jours du jeudi, dimanche, Lundi et Mardy gras à peine d'amende.

Il est enjoind à la Gendarmerie et Sergent de Ville de tenir la main à l'exécution du présent arrêté pris à la Maire ce 3 février 1806. Signé Raulot Maire.

La rixe était intervenue le dimanche 3 février 1806 entre les frères Bourlier et un grou-

pe de prisonniers autrichiens. Les frères Bourlier ont été sérieusement blessés à coups de bâtons. Cette batterie sanglante avait eu lieu chez le citoyen Louis Dubosque, aubergiste à Wassy, à l'enseigne du "grand Pont". Le maire Jean Baptiste Naulot vint rétablir l'ordre en personne avant l'arrivée des gendarmes ;

Le maire précise dans son rapport :

*« Je suis entré dans la dite auberge du dit Dubosque où j'ai trouvé un monde infini et environ vingt prisonniers de guerre tant sergents, caporaux que soldats et toute la maison en rumeur...*

*... Qu'on retirait même des filles libertines pour y danser avec les prisonniers...*

*... Qu'il faisait une taverne de son auberge et de ce que la nuit il donnait à boire et à danser aux prisonniers qui dès la nuit devaient être rentrés dans leur caserne...*

*... Qu'il serait traduit à la police correctionnelle s'il était cause de l'assaut, de l'émeute et de la batterie sanglante qui s'était commencée chez lui...*

*... Qu'il devait être puni ».*

Cahiers Hauts-Marnais N° 141 art. de M. Chevillot, extrait des Archives de Haute-Marne 61M4.

## CARNAVAL AUTREFOIS

Le carnaval wasseyen semble très ancien dans sa conception et on en retrouve le modèle dans des mentions du XVII<sup>e</sup> siècle. Il est bien évident qu'il a "évolué", qu'il s'est transformé au gré des courants et des époques, mais le schéma de base de son déroulement ne semble guère avoir été altéré par le temps.

Il est intéressant de noter que, tant à Wassy qu'à Sommevoire, le bûcher de "Mardi Gras" se faisait le jour du Mercredi des Cendres. Ce décalage est logique puisque "l'Adieu à la viande", c'est-à-dire le Carême, commence effectivement le Mercredi et que le Mardi étant "gras" il n'y avait pas lieu de brûler le mannequin du roi des ripailles. A Sommevoire on établissait une distinction complémentaire : C'étaient les jeunes gens qui "courraient" et brûlaient carnaval le Mercredi tandis que les couples, hommes et femmes mariés, déambulaient et brûlaient la "femme de carnaval" le Jeudi.

Autre fait caractéristique et qui paraît avoir été mentionné de longue date, ce mannequin subit trois châtimens. Après avoir été abreuvé d'in-



1985. Le bûcher sur le pont de la Blaise

1981



jures et condamné à mort, il est d'abord décapité à la hache. Son corps est ensuite livré aux flammes mais, avant que le feu n'ait fini son œuvre, les restes embrasés sont jetés dans la rivière. Le moins que l'on puisse dire est qu'après un tel châtimement par la hache, le feu et l'eau, ce mannequin qui portait tous les péchés du monde était complètement purifié et, avec lui, ceux qui l'avaient pris comme bouc émissaire...

Une dernière remarque qui vaut d'ailleurs pour l'ensemble de la Champagne : les gens masqués adultes ou enfants, qui "courrent carnaval" peuvent le faire tous les jours de la semaine y compris le dimanche mais jamais le vendredi. Cela semble correspondre à un interdit populaire qui prête au vendredi une connotation maléfique.

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la fête de carnaval était très populaire à Wassy. Dans la matinée du Mercredi des Cendres, des jeunes gens déguisés en femmes pleureuses faisaient part de la mort prochaine de carnaval, baron des Jours Gras. Vers 10 heures, des masques escortés du tambour de ville racolaient tout : Pierrots, Arlequins, Dominos ou déguisés vulgaires. A 3 heures, on allait quêrir Carnaval, homme de bonne volonté, couvert d'amples habits bourrés de paille et de foin. Entraîné, escorté de fusiliers équipés à la garde nationale, il suivait le tambour. Marchaient ensuite le juge en robe noire et le bourreau vêtu de rouge.

Le cortège des masques, des jeteurs de son (le confetti n'était pas encore connu) grossit à chaque pas. De nombreux habitants fermaient la marche. A chaque carrefour, l'un des juges lisait la sentence de carnaval.

Le cortège burlesque arrivait au Grand Pont lorsque la nuit était venue. Là, après un jugement for-

tement motivé, Carnaval était à l'unanimité condamné à mort. Les masques entassaient des boîtes de paille et, au milieu des cris, des charges de mousqueterie, le feu était allumé. On dansait des farandoles autour du bûcher sur lequel Carnaval était supposé expier ses forfaits, puis on jetait à la Blaise les débris encore enflammés de l'exécution, aux applaudissements trépidants de la foule. Des danses continuaient alors et se prolongeaient toute la nuit.

Après le coup d'État du 2 décembre, Carnaval tombait en désuétude et la vieille coutume n'était reprise que sur l'initiative d'un Wasseyen M. Couvreur. Peu après l'autorité voulut empêcher les "Folies du Mercredi" : les masques tirent seulement plus de tapage qu'à l'ordinaire. Le sous-Préfet défendit alors les coups de feu sur le Grand Pont. Toujours par esprit de contradiction, les gens du quartier réquisitionnèrent toutes les armes à feu de la ville et la mort de carnaval fut saluée cette fois par une mous-



1985

1985



queterie formidable. De plus la population se dirigea vers la sous-préfecture où de nombreux coups de fusil furent tirés dans les fenêtres et ne laisserent aucun carreau (1855). La fête ne fut plus alors réglementée et se continua jusqu'en 1870. Interrompue pendant quelques années elle reprit en 1877, mais les vieilles traditions n'étaient plus respectées. Aujourd'hui, le bonhomme carnaval ne va plus à pied et n'égaye plus le public de ses grimaces et de ses contorsions : ce n'est plus qu'un vulgaire mannequin ventru qu'on porte sur un brancard. Le pittoresque du cortège a disparu, tandis qu'ont cessé également le foI entrain et la grande animation d'antan.

Paru dans le programme du carnaval de Wassy du 29.3.81.  
Extrait des notes réunies par M. G. Derémond.

Carnaval fut systématiquement honni par les autorités qui se succédèrent dans les différents Régimes politi-

ques. Cela se comprend car cette coutume ne laisse place à aucune flatterie. Loin s'en faut ! L'Eglise y participa pleinement jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle où elle trouva cette manifestation indigne de sa magnificence. Selon les lieux, il semble que le clergé ait pris dès lors des positions très variables. Tantôt en fustigeant la coutume, tantôt en reprenant à son compte les bases de la coutume et en les expliquant au travers des Evangiles.

Le carnaval, s'il n'est pas mort, ne semble plus avoir beaucoup de vie. Le dimanche "gras" pas un masque n'est venu souligner l'appellation du jour de la Quinquagésime.

Qu'y aura-t-il mardi et quel cortège suivra, mercredi, le pauvre condamné ?

Certes, le moment n'est pas aux réjouissances. La vie chère ne

cède ni devant la baisse des prix de gros, ni devant la réduction des salaires. Le ralentissement du travail fait craindre les jours de chômage. Comment dans ces conditions songer aux divertissements d'un esprit sans préoccupation et sans angoisse ?

Le prix des accessoires de travestissement retient bien des bourses et l'existence trop en dehors que nous vivons devient pour toutes les manifestations locales une redoutable concurrence.

Mais la diminution des sentiments religieux dans les messes est une des causes profondes de la désaffection des fêtes du Carnaval.

Car au fond que signifient-elles ?

C'étaient les manifestations de la joie populaire se donnant libre cours avant les jours de pénitence et de jeûne de Carême.

Elles constituaient la révolte du corps, de ses appétits et de ses passions devant les macérations et les austerités ordonnées par l'esprit.

On ne peut guère se faire une idée de ce qu'elles étaient jadis.

Pendant 40 jours, pas le moindre rognon de viande, pas la plus petite miette de graisse, pas un œuf, aucun divertissement, aucune fête, aucune réunion.

On comprend dès lors facilement que tous veulent se "saouler" de tous les plaisirs, de tous les excès avant de recevoir, avec les Cendres, le lugubre avertissement du Mémento.

S'expliquent aussi les joyeuses fêtes à Pâques, les dîners en 10 services où tous les animaux payaient leur tribut, où les œufs accumulés depuis des semaines s'érigeaient en collines multicolores ; il fallait bien se "décarémer".

Les "jours gras" ne se différencient pour ainsi dire plus de ceux qui les suivent. Il ne peut plus être question de les célébrer par des "ripailles et des beuveries". Elles ont perdu leur sens traditionnel. Elles ne correspondent plus aux faits.

On en peut dire autant du cortège de Carnaval qui, à Wassy et dans de très rares communes, se déroule l'après-midi du mercredi des Cendres. Certains veulent y voir une idée de raillerie à l'égard du Carême.

Il en serait plutôt un témoignage de déférence.

Pourquoi, en effet, condamner-on et brûle-t-on Carnaval après une procession, si ignominieuse, qui parcourt, sous les huées et les sarcasmes, une ville scandalisée de ses péchés de gourmandise ?

Avec ses complices, Robert Leveau, Antoine Lebouat, Robin Mouton, Goinfre Lecochon il a violé les lois du jeûne. Il doit en être puni.

Le tribunal a frappé, comme ils le méritaient, crime et criminel.

A tous les carrefours, en robe écarlate, le justicier lit la sentence ; clowns et masques dansent et vocifèrent ; pénitents en cagoule font mine de prier ; lansquenets cambrent leur biarrure ; terrifié et musclé, le bourreau laisse miroiter sa hache gigantesque ; obèse, rubicond et titubant, le condamné entend la Marche Funèbre qui célèbre son trépas.

Mardi celui-ci n'eut pas été légitime.

N'avait-on pas le droit de manger ce jour-là, même un peu plus que de raison ?

Mais Carnaval avait transgressé le lendemain, sans vergogne et sans retenues, les prescriptions de l'Eglise.

Il était donc hautement coupable. Son péché exigeait une exemplaire pénitence.

Extrait de La Croix de la Haute-Marne de 1930. Article de M. Ch. de Chantlaire.

Paru dans le programme du Carnaval de Wassy du 28.3.82.

# Masques, Mascaradés & Chienlits



## MASQUES ET MACHURAGE

Il ne semble pas que la Champagne ait jamais connu un artisanat du masque comme cela existe par ailleurs. Nous n'avons jamais eu à connaître de documents et nous n'avons jamais reçu d'information précisant que les gens de carnaval se fabriquent des masques particuliers. Les enfants continuent cependant de fabriquer pour leur usage des masques rudimentaires en carton ou en papier colorés qu'ils fixent, vaillent que vaillent, sur leur visage. Dans tous les cas où le masque a pu être utilisé, il provenait toujours d'un commerce de carnavalier. Ceci est particulièrement vrai pour les figures d'animaux et, dans la période contemporaine, pour les effigies des personnages célèbres de la vie publique.

Par contre, il est certain que l'usage du grime, le

"machurage", est très répandu en Champagne. Aujourd'hui, les acteurs du carnaval utilisent des produits de maquillage provenant du commerce mais anciennement ils fabriquaient eux-mêmes ces produits. La manière la plus simple de se "machurer" consistait à se frotter le visage avec un bouchon de liège que l'on brûlait ou avec du noir de fumée provenant d'une bougie. Mais l'inconvénient de ce type de grime vient de ce qu'il "ne tient pas" bien. Anciennement on s'enduisait préalablement le visage ou toute autre partie du corps avec du saindoux pour former une fine pellicule grasse qui retenait ensuite la couleur. Le blanc était obtenu simplement avec de la farine ou du "Blanc de Troyes" (craie finement pulvérisée). Le noir provenait soit du noir de fumée d'une bougie soit plus simplement de la suie de la cheminée (!). Le rouge, le jaune et leurs dérivés



1947. "Beaux Masques"

étaient obtenus avec des terres d'ocre. Le nombre de teintes : noir, blanc, rouge, jaune, orangé, était évidemment restreint mais il suffisait amplement et nous verrons que les mascaradés traditionnels contiennent à les utiliser.

## CARNAVAUX ET "CONFRÉRIES"

Tous nos informateurs sont unanimes sur deux points bien précis. D'une part, il y a deux modèles de costumes distincts : celui de Mi-Carême, c'est le "beau costume", c'est le déguisement "honnête" qui permettra de remporter un prix au bal du soir et l'on se masque le visage d'un loup. Et puis il y a le costume de carnaval, porté pendant la période qui précède le Mercredi des Cendres et celui-là, c'est le costume carnavalesque avec toutes les étrangetés qu'il peut comporter. Autre point important qui nous a été maintes fois rappelé : Un

"groupe" porte des costumes obligés.

C'est l'association, la confrérie provisoire qui va organiser et gérer la période carnavalesque. Cette remarque est confirmée historiquement puisqu'au XVI<sup>e</sup> siècle il est précisé que le carnaval était préparé une fois l'an par « un groupe de vilains qui voulaient être appelés Joyeux Lurons de Vassy ». Faute de renseignements plus précis, il nous est impossible de savoir comment était composé, autrefois, ce groupe dirigeant. Les seuls personnages décrits correspondent au "Jehan de l'Echelle", au guide mascaradé, au tambour et au joueur de serpent (ophicléide).

Telle qu'elle se présente depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle cette "confrérie carnavalesque" comprend :

**Le juge**, personnage principal qui prend la direction des opérations durant toute la période de préparation et d'animation des festivités.

**Les tambours** qui prennent la tête du cortège et battent le "déguedon" ; le nom donné à cette batterie venant de ce que, pour la mémoriser, les tambours fredonnaient :

*Don ! Déguedon ! Déguedon ! Déguedon-Dondon !*

**Les haliebardières** avec le **chef haliebardièr** qui conduisent le cortège et précèdent le juge.

**Les gardes et gens d'armes** qui entourent le géant d'osier représentant Mardi-Gras. Ces hommes d'armes sont équipés de haliebardières ou de pertuisanes de bois et leurs costumes s'inspirent fréquemment des tenues militaires des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

**Le chasseur armé** d'un fusil et qui tire des coups

de feu avant l'allumage du bûcher.

**Le bourreau**, vêtu de rouge, le visage masqué et portant sa hache.

**Les avocats**, sortes de cagoulaards vêtus de rouge, inspirés des costumes de l'inquisition.

**Les pénitents blancs**, coiffés de la cagoule pointue et **les pénitents noirs** qui ne sont pas vêtus de noir comme leur nom pourrait le laisser croire, mais d'une robe brune. Certains de ceux-ci agitent une clochette ou tiennent un martinet, sorte de fouet à plusieurs lanières, dont ils menacent les files.

**Le géant Mardi-Gras**, grand mannequin d'osier porté sur les épaules d'un homme choisi de préférence lui aussi de grande taille.

Autour de ce noyau gravitent les personnages désignés dans la sentence. Ce sont d'abord **les seigneurs**, **Empereur Carême**, **Baron des Jours Maigres**, **Vicomte des Morues**, **Marquis de Beurle Salé**. Ils sont accompagnés par un **héraut** tenant une pancarte qui fait office de bannière et entourés de leurs pages.

Ce sont également les animaux interdits durant le jeûne de Carême : **Antoine Leboeuf** et **Robert Leveau**, vêtus en maquignon et traînant chacun une queue de vache, **Robin Mouton**, couvert d'une peau de mouton, **Jean Lapin** et **Mère Lapine**, **Goinfre Lecochon** et **Madeleine Lesbabines** qui ont évidemment pour attribut une queue de cochon. Il semble que les autres personnages **Jacques Lafoya**, **Simon Pâté**, **Margueritte Fricassée**, **Jules Lièvre**, **Francisque Boudin**, **Nicolas Gigot**, **Mathieu Rôti**, **Dominique Lelard**, **Elisabeth Andouille**, **Anne Lacaillie**, **Grisette Lagrive**, **Fanchon Labécasse** ou bien ne furent jamais représentés ou ne laissèrent pas de souvenirs car aucun de nos informateurs n'a mémoire de les avoir vus en costumés ni même d'en avoir entendu parler...

## LES MASCARADÉS

Qu'ils soient ou non cités dans la sentence, un certain nombre de personnages sont devenus "obligés" car ils jouent, ou ont joué, un rôle dans la tradition. Il est



1947



1947

certain que pour bon nombre d'entre eux ils est impossible de connaître précisément la source de l'inspiration. Pourtant il paraît évident que chacun d'eux a une raison d'être certaine car ce sont des personnages qui se retrouvent en d'autres carnivals, non seulement en France mais également à l'étranger.

**L'ours** fait partie de ces personnages de tradition. On peut évidemment être surpris de voir un ours en Champagne car il y a belle heurette que cet animal a quitté la province. Il y en eut cependant très certainement car on trouve des lieux-dits dont la racine comporte le nom de cette bête. C'est le cas notamment pour Arcis-sur-Aube (Aube) anciennement *Artiac*, Arcis-le-Ponsart

(Marne), *Arceium*, Arsonval (Aube), *Arzunal* qui sont tous *Artilabus* à partir du gaulois *Artius*, *Arto*, l'ours. Il est une croyance qui veut que l'ours se réveille le jour de la chandeleur pour voir le temps qu'il fait, car chacun sait qu'à la chandeleur *l'hiver meurt ou reprend vigueur!* Si le temps est beau, l'hiver tiendra encore 40 jours. Si le temps est maussade, le printemps sera précoce et l'ours se réveillera définitivement. On peut considérer qu'il en va de l'ours comme du coq, dans la croyance. Si le chant du coq "fait lever" le jour, le réveil de l'ours "fait lever" le soleil. Le promener en effigie forcera donc le beau temps à venir...

**Monseigneur Maigrève** et **St Hareng** symbolisent évidemment les

rigueur d'un Carême imposé par l'Eglise. **St Hareng** est vêtu de noir à la façon d'un croquemort tandis que **Maigrève** (dont le nom signifie petit pet) est costumé en manière d'évêque en robe jaune. L'un et l'autre ont le visage machuré de jaune.

**Benoit Jocrisse** est une sorte de pape des fous, vêtu d'une blaude et d'un pantalon de toile bleue ornés de franges rouges. Il est coiffé d'une sorte de tiare bleue, jaune et rouge.

**Bacchus dit Sacavin** est ici représenté à la mode romaine. Vêtu d'une toge mauve ou lie de vin, coiffé d'une couronne de lierre, il débambule avec son pichet ou sa bouteille, s'arrêtant à chaque bistro pour quémander à boire. L'acteur

prend généralement son rôle très au sérieux et il n'est pas rare de le voir errer, complètement ivre, bien avant la dislocation du cortège.

**La Ribaude**, c'est la femme grosse, sale, adipeuse, mal peignée, mal vêtue. Elle est jouée par un homme qui force outrancièrement le personnage en tentant d'embrasser les hommes qu'il rencontre sur son passage en les barbouillant de rouge à lèvres.

**Gifle le Niais** est un personnage à la fois amusant et douloureux. Autrefois on faisait, de préférence, tenir le rôle par un simple d'esprit. Le Niais, vêtu d'une blaudie et coiffé d'un bonnet de coton, a le bas du corps pris dans un sac de toile dont les "coins" ont été ouverts pour qu'il puisse y passer les pieds. Ainsi entravé il trotte dans le cortège et la grande joie des gamins est, bien évidemment, de le pousser, de le chahuter pour tenter de le faire choir.

**La Mère Leurette** est, comme son nom le laisse entendre, un leurre. Ce personnage, assez complexe à réaliser, est constitué d'un mannequin en forme de vieille femme portant une hotte dans laquelle s'agite un "bébé". En fait, la hotte est sans fond et le "bébé" se trouve être le porteur du mannequin dont il épouse les jambes et le bas du corps.



1947

1947



#### CHIENLITS ET DÉGUISES

On appelle **chienlits**, les personnes qui se déguisent de façon plus ou moins grotesque ou à partir d'oripeaux. Les enfants ont toujours affectionné ce mode de travestissement et chaque année, on voit, dans nos villages, les gosses déambuler et quêter sous le couvert de vieux vêtements d'adultes sortis des malles ou des greniers.

Quelquefois isolés, quelquefois réunis en groupe, les chienlits portent fréquemment des masques à l'image des personnalités du moment ou en rapport direct avec l'actualité. A cette catégorie s'ajoutent ceux qui "reconstituent" des scènes. Jusqu'au début du siècle, les "**cortèges de mariage**" semblent avoir

été fréquents dans les carnavaux mais semblent actuellement disparus. Les **baptêmes** avec bébé de 1 m 80, dans un landeau à leur taille se rencontrent encore mais semblent aussi en voie d'extinction. Parce que les techniques actuelles offrent d'autres possibilités notamment avec l'utilisation des plastiques, polystyrènes et autres dérivés de synthèse on s'achemine vers des réalisations de groupe plus élaborées. Ainsi a-t-on pu voir en 1985, le Centre de Secours de Wassy en "pompiers chinois" ou, en 1984 des "sans-culotte" avec un énorme canon qui tirait "comme un vrai" des boulets de son...

Il reste cependant que les déguisements anciens reviennent parfois à la mode.

Ainsi les **sauvages** n'apparaissent pas systématiquement, mais il y en eut un groupe en 1984 et on a souvenir de "sauvages" vers 1870 (?) (Il semble que le phénomène se soit également produit à la même époque à Troyes). Ceux-ci défrayèrent d'ailleurs la chronique car ils étaient entièrement enduits de noir et ne portaient pour toute tenue que colliers, bracelets, diadèmes en plumes et pagne en paille. Les spectateurs pouvaient, bon gré mal gré, voir que sous le déguisement il y avait des hommes!

**Le charlatan** fut longtemps un personnage carnavalesque. Haut en couleur, bien connu des spectateurs, il pouvait débiter des monuments d'absurdités qui ravissaient l'auditoir.

Aujourd'hui il n'apparaît plus car ce type de bonimenteur ne fait plus recette...

#### LES PAILLASSES

Ce sont des mascaradés vêtus d'une ample combinaison taillée dans de la toile à matelas. Ils ont le visage machuré à leur guise, le cou orné d'une fraise, et sont coiffés d'une calotte noire. Aujourd'hui et depuis les années 30, ils font l'office des "**ferblancs**" c'est-à-dire qu'ils quêteient de l'argent dans une "**gayote**" laquelle est souvent réalisée avec une boîte-à-conserve vide. Anciennement, ces paillasses rembourraient leur combinaison de paille ou de foin, ce pourquoi elle est aujourd'hui restée très ample.



1947

1947



corège du 23 février 1949 - Wassy - B.F.

Les manches sont terminées par une sorte de volant qui recouvre largement les mains. Ces paillasses étaient autrefois armés de gourdins et déambulaient dans la nuit du mardi au mercredi, frappant de leur bâton pour annoncer avec des gémissements la mort prochaine du bonhomme carnaval. En 1789, ils eurent semble-t-il le gourdin "un peu lourd" sur les demeures des notables. Plainte fut déposée mais la Révolution l'oublia. Les Paillasses ne furent pas inquiétés et purent ainsi conserver leurs prérogatives. Si les manches sont aussi longues c'est qu'ils le doivent à une tolérance qui s'étendit jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup>. En effet, pendant toute la durée du corège, il était admis que les

paillasses pouvaient jouer les pick-pocket sans être inquiétés par la Maréchaussée. Ils le faisaient cependant à leurs risques et périls car, qu'un quidam se rende compte du larcin, et le paillassé repéré se faisait rouer de coups par sa victime. Heureusement le rembourrage de paille était là pour amortir la correction !...

#### JEHAN DE L'ECHELLE ET SOUFFACULS

*M'est avis que je puis conter singulière exhibition disparue depuis le massacre de Vassy (1<sup>er</sup> mars 1562).*

*Elles étaient préparées une fois l'an par un groupe de vilains qui voulaient être appelés Joyeux Lurons de Vassy. Plus souvent au mercredi des Cendres, quelquefois à d'autres époques de festes, ils se rendaient à la Haie, près de l'église, et là, préparaient leur affaire avec la gra-*

*cieuse autorisation de Messire Gouverneur.*

*La donc, avec un bouchon passé à la flamme, ils se barbouillaient la figure de noir, ou mettaient masque grimaçant devant lequel, puis se coiffaient de bonnets de tiretaine ou de coton en usage de nuit. Ils s'enfilèrent la tête dans les barreaux d'une échelle, et on attachait à l'échelle pour cacher les corps, des draps grossiers ou des tentures.*

*Ils sortaient alors avec, en avant les 5 musiciens communaux et un guide mascaradé et armé d'un grand balai de bois pour le commandement de l'échelle.*

*Il y avait plusieurs échelles et c'était chose des plus risibles que l'évolution de ces échelles à travers les rues de la ville au son du tambour et de l'ophicléide.*

*Filots et fillottes étaient effrayés et rentraient vite au logis pour regarder ce singulier cortège, et pourtant ces vilains n'étaient nullement malvoles.*

Après, de-ci de-là, évoluait la mascarade se rendant quai des Drapiers, et, sortant des échelles, on faisait entrer les lurons dans des sacs de toile pour une course.

Ne pouvant marcher, ils sautaient, toujours la tête mascaradée et le premier arrivé au but gagnait un pichet de vin. Le contenant était offert par le potier et le contenu par un vigneron.

Puis, des (...) pailles et fagots étaient réunis en tas et allumés en feu de joie à la vesprée.

Lurons, truands et filles dansaient autour avec force cris et déhanchements aiguillonés sataniquement.

Alors éreintée, la bande entra à l'auberge sise hors des murs de la ville pour y ripailler et se saouler.

Texte paru dans le programme du carnaval de Wassy du 29.3.81. Extrait des notes de M. A. Gérard.

Ces "Jehan de l'Echelle" dont l'origine paraît fort ancienne pourraient correspondre aux "chevaux-jupons" d'autres régions. Il est mentionné ici qu'ils étaient à plusieurs dans une échelle. Ce cas se retrouve fréquemment, notamment à Sommevoire, à Joinville, à St Dizier et dans la région de Châlons-sur-Marne (Marne). Mais il se peut aussi qu'un seul individu fasse le "Jehan de l'Echelle". Et ce cas était semble-t-il courant à Wassy au début du siècle.

La tenue de rigueur pour ce type de travesti consistait essentiellement en une chemise de femme. Le visage était noirci et la tête enfoncée dans un bonnet de femme ou un bonnet de coton. Ce n'est qu'après la guerre 14-18 que ces personnalités adoptèrent, en plus, le pantalon ou le caleçon blanc. A Joinville, à la fin du XIX<sup>e</sup>, ces "Jehan de l'Echelle" se déguisaient en ramoneurs. Toutefois nous n'avons aucune précision quant à ce type de déguisement. Plus anciennement, dans ce même village, les porteurs d'échelles lançaient également de la farine sur les spectateurs qu'ils pouvaient atteindre. En d'autres lieux, à Châlons-sur-Marne, entre autres, les "échelles" tentaient d'emprisonner des jeunes filles et celles-ci ne pouvaient se libérer qu'après avoir embrassé les porteurs.

Ces "Jehan" étaient par-tout accompagnés des "souffaculs". Terme qui

en Champagne désigne des personnages ayant plusieurs fonctions. La tenue de rigueur de ces personnages est à peu de chose près identique aux "Jehan". Ils ne doivent avoir qu'une chemise de femme ou d'homme sur le corps. La tête doit être soigneusement emprisonnée dans un bonnet afin de dissimuler les cheveux et ils sont chaussés de sabots de bois. Le visage est machuré en blanc, en noir ou en rouge selon la fonction qu'ils auront à assumer.

**Les soufflaclis** proprement dits, ont le visage entièrement blanc. Ils ont sur l'épaule une besace remplie de farine et sont armés d'un soufflet. Ils se forment en file indienne et avancent penchés en avant, en tenant leur soufflet dirigé vers... les arrières du prédécesseur. Rythmant la cadence de leurs sabots ils chantent ad-libitum :

*"Soufflacal tralalalère ! soufflacal tralala !!"*

A un signal donné, ils se répandent dans la foule, chargent les femmes et les filles et leur envoient des jets de farine sur les jupes. Leur forfait accompli, ils reforment la ligne et vont refaire une nouvelle tentative au premier signal.

**Les lanternes**, appelés également "enfumeurs" en d'autres régions, ont le visage noirci et un bonnet noir ou parfois rouge. Ils tiennent un bâton à l'extrémité duquel est fixée la "lanterne", c'est-à-dire un panier à salade ou un tuyau de poêle perforé. Ces récipients sont remplis de vieux chiffons huilés, de rognures de cornes, de poils ou de caoutchouc. Lorsque la lanterne est allumée elle répand une abondante fumée nauséuse. Les enfumeurs l'utilisent à la façon d'un encensoir. A Sommevoire, ils allaient attendre les jeunes filles à la sortie de la messe, les ensaïblaient puis se répandaient dans le village. Malheur à celui qui avait laissé sa porte ouverte ! Toute la tribu pénétrait dans les logis et n'en ressortait que lorsque la position devenait irrespirable. Quant aux maisons fermées, elles offraient toujours la possibilité d'être enfumées grâce au pertuis de la pierre d'évier.



1981

1981. Paillasses



**Les bouchers**, appelés aussi **porte-vessies**, ont le visage rouge et un bonnet rouge ou blanc selon les lieux. Ils tiennent une grande perche à l'extrémité de laquelle sont fixées des vessies de porc gonflées. Leurs proies de prédilection sont les jeunes filles qu'ils frappent avec les vessies. A Wassy, en 1904, la corporation des garçons bouchers avait repris ce jeu mais ils étaient vêtus de leur costume de travail avec le tablier en sautoir. Dans certains villages les jeunes gens mettaient du purin dans les vessies afin d'éviter que les spectateurs s'amusement à les percer au passage.

**Les pêcheurs**, au visage blanc, sont armés d'une gaulle constituée d'une per-

che et d'une ficelle à laquelle est accroché un hareng frais ou sauré. Ils offrent ce poisson aux spectateurs et aux enfants et le retirent vivement à l'instant où ceux-ci tentent de s'en saisir. Si un spectateur a été plus vif et retient le hareng, le "pêcheur" se doit de lui offrir une friandise en échange.

**Les balais de silence**, au visage et bonnet blancs, se promènent de nos jours avec une émouchette en queue de cheval. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> ils étaient armés d'un long balai formé d'une botte de roseaux et quelques-uns d'entre eux trimaient parfois des seaux de purin. Les masques s'arrêtaient devant chaque maison et très consciencieusement enduisaient les vitres avec un mélange de

boue, d'eau sale et de purin ! Qu'un passant vienne malencontreusement à les croiser et... il subissait le même sort ! A Sommevoire cette coutume se perpétue le jeudi précédent carnaval.

Dans les cortèges organisés jusque vers 1914, les soufflaclis et les échelles étaient précédés de **joueurs de serpent** et dirigés par un **guide mascaradé**, armé d'un balai de bouleau et dont la chemise s'ornait d'une ceinture de flanelle rouge portée en sautoir. Ce dernier était parfois flanqué de **Boute-feu** portant des torches et coiffés d'un bonnet agrémenté de plumes.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, il existait également dans la région de Wassy, à St Dizier et à Sommevoire, des masques



1981. Souf Taculs

1985



don't le souvenir précis semble disparu. On sait seulement qu'ils jetaient de l'ocre rouge sur les passants et que certains autres portant une sorte de chapeau pointu à la manière des "Diafoireurs" arrosaient les spectateurs à l'aide d'une seringue ou d'un clystère. D'autres encore se déguisaient en "ramoneurs" (?) et jetaient des sachets de poudre noire qui explosaient en touchant leur but.

On peut en juger : carnaval n'était pas une cavalcade ou une fête des fleurs ! Il était hors de propos de s'y rendre avec son beau costume des dimanches et les batailles de son ou de confettis qui se pratiquent de nos jours font bien pâles figures au regard des jets de farine, de suie, d'ocre, de purin et de boue que

nos anciens s'octroyaient dans le rire et la gaieté !

#### LES BEAUX MASQUES

Dans le cortège se trouvaient et se trouvent encore aujourd'hui des costumes "riches". Ceux-ci sont généralement loués dans des maisons spécialisées, mais il arrive aussi qu'ils soient fabriqués spécialement pour l'occasion. On y rencontre toutes sortes de fantaisies : marquis, princesses, fées, grands seigneurs, Mexicains, etc... Nous avons toutefois noté que quelques personnages apparaissent avec régularité. C'est le cas des fous et des folies armés de leurs marrantes à grelots, des gendarmes vêtus à l'ancienne, des pompiers en costume de fantaisie et bien évidemment des personna-

ges extraits de la Comédie de l'Arte et du théâtre populaire. Pierrot, Pierrette, Arlequin, Domino, Polichinelle, etc...

Deux personnages ont disparu totalement depuis 1870. Ce sont le **Chicard** et le **Débardeur**. Quelques textes les mentionnent mais plus personne aujourd'hui ne se souvient d'en avoir vu dans un cortège.

#### LE BCEU-GRAS

La promenade du **Bœu-Gras** est assez souvent liée aux cavalcades de la Mi-Carême. Ici cette promenade s'intégrait bien plus couramment au cortège carnavalesque. Les bouchers choisissaient le bœuf le plus beau, le plus gros qu'ils puissent trouver dans la région. L'animal est bouchonné, orné de guirlandes.

Ses cornes, ses sabots sont lustrés, quelquefois même dorés. Ainsi paré, il défile au milieu de la corporation des bouchers en tablier de travail. Nous avons pu remarquer sur des photographies anciennes qu'un enfant chevauche parfois le bœuf.

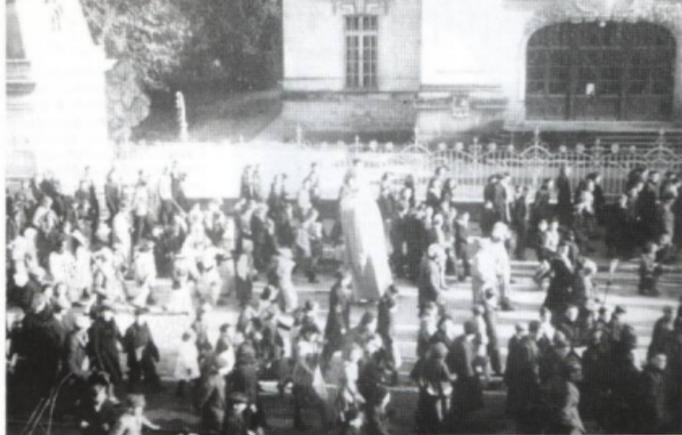
Anciennement l'animal était ensuite abattu et sa viande offerte aux pauvres.

#### CARNAVAL ET CROYANCES

Nous avons signalé que carnaval avait des vertus "homéopathiques" sur la société et sur son environnement naturel. Mais le rituel de carnaval va sans doute plus loin car les "masques" traditionnellement utilisés ne semblent pas être là par hasard.

Monseigneur Maigrevesce, que l'on peut traduire Monseigneur "Petit Pet" est apparemment une caricature de l'église. Pourtant son nom l'associe à une croyance selon laquelle le pet est un souffle de vie. Certaines euphuistes pensent que l'âme s'échappe ainsi à l'instant de la mort. Le pet, aujourd'hui mal séant, ne semble pas avoir toujours été aussi mal considéré. Ne dit-on pas en Champagne « *Bien portant qui donne à son cul vent* » ou encore « *Mieux vaut pêter en bonne compagnie que mourir seul dans son lit* ». Si le pet est un refuge des âmes, Maigrevesce ne doit pas leur être d'une grande utilité ! Par contre les souffiacs avec leurs soufflet placé au bon endroit sont prêts à les recueillir... Benoît Jocrisse est un Pape des fous, quant à Bacchus, ancêtre du St Vincent des vigneron, il apparaît inutile de rappeler qu'il est un dieu de la fertilité et du printemps. La Ribaude est l'antithèse de la femme idéale et reste le symbole de la débauche et de la luxure et nous avons dit combien le Niais, sous son aspect comique, restait une image de la condition humaine malheureuse. La mère Laurette, vieille et son enfant, peut également se comprendre comme une sorte de Janus où le noir et le blanc se côtoient et se complètent.

On ne peut pas penser aux animaux sans se souvenir



## CARNAVAL PASSÉ, PRÉSENT ET AVENIR

Bien que le carnaval wasseyen semble à la fois remarquablement constitué et organisé, bien qu'il paraisse avoir survécu à toutes les tribulations il n'a pas été sans s'interrompre.

Si nous avons des documents sur le carnaval de 1789 il faut attendre la seconde décennie du XIX<sup>e</sup> siècle pour que de nouveau on reparle de lui. Il est vraisemblable qu'entre temps la Révolution, puis les guerres d'Empire ne lui ont pas permis de s'exprimer normalement. De 1830 environ jusqu'à 1870 Carnaval semble se poursuivre mais la guerre de 70 crée une brèche et durant 10 ans c'est le silence complet. Vers 1880 et jusqu'aux alentours des années 1912-13 carnaval revient, avec semble-t-il une grande force puisqu'en 1906 "les folies" de carnaval sont telles qu'elles laisseront un souvenir encore présent dans les mémoires. La Grande Guerre de 14-18 fait une nouvelle brèche et ce n'est que vers 1920-22 que carnaval renaît. En 39 éclate à nouveau une guerre. Carnaval n'est plus. Le 2 février 1947 il resurgit à nouveau avec faste mais les fastes seront sans lendemain. La période n'est plus favorable. Mardi-Gras n'est plus un jour chômé et les nouvelles exigences de l'industrie ne permettent plus d'accorder aux ouvriers ce Mercredi des Cendres indispensable à la fête.

Il faudra attendre 1981 pour qu'à l'initiative de l'association "Les Fluteaux" de Wassy dirigé par J. Labarre et suite à une enquête sur le terrain conduite par la Safac, le carnaval revive à nouveau...

Carnaval, dans tous ses excès, ne peut supporter la guerre, la mort et la misère. Carnaval est une fête qui ne peut vivre pleinement qu'en temps de paix lorsque les hommes ont un peu de bonheur, lorsque les hommes sont heureux ; alors, Carnaval se déchaine, car ce sont ces mêmes hommes, ces mêmes femmes qui éprouvent le besoin de réitérer les gestes millénaires de la grande purification salvatrice en l'honneur du soleil invaincu.

**Carnaval est mort !**

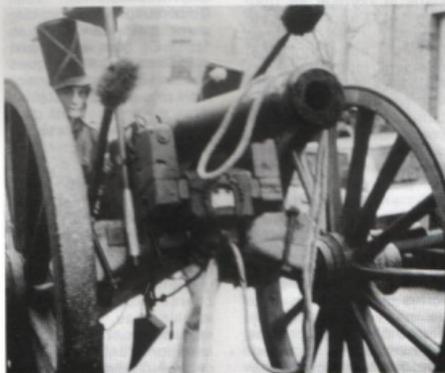


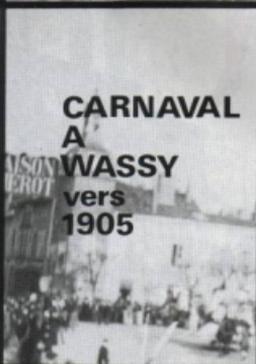
que l'Eglise les a aussi associés à sa liturgie. L'ours est le compagnon de St Blaise dont la fête se trouve curieusement située au 3 février (!?). Le bœuf est l'ami de St Luc et il est aussi aisé de voir l'association entre Luc, Luce et le latin *lucerna*, lumière. Le mouton s'associe à St Jean. Ce peut être aussi l'agneau auquel cas il se trouve précisément resitué entre Noël et Pâques... Le cochon fait penser à St Antoine qui dut lutter contre les ténèbres du démon et le lapin, avec ses longues oreilles, pourrait bien être un substitut de l'âne et chacun sait que l'âne et le bœuf forment la Compagnie de Jésus au jour de sa naissance !

N'allons pas croire pour autant que la fête de carnaval est une liturgie chrétienne. Elle en dépasse

amplement le cadre et trouve ses origines dans les

croyanances solaires et lunaires de la religion primitive.









1947

Porte-bannière

Page



Vicomte des Morues



Baron des Jours Maigres



Marquis de Beurre Salé



Empereur Carbone



Herauld



1904

Clown

"Masque"



1922

Gendarme



1947

Polichinelle



Pierrette



Pierrot



1870

Sauvage



Dibardeur



Chicard



1904

Quêteur



1922

Charlatan



1922, Maranville



1876



1904

1986



1904



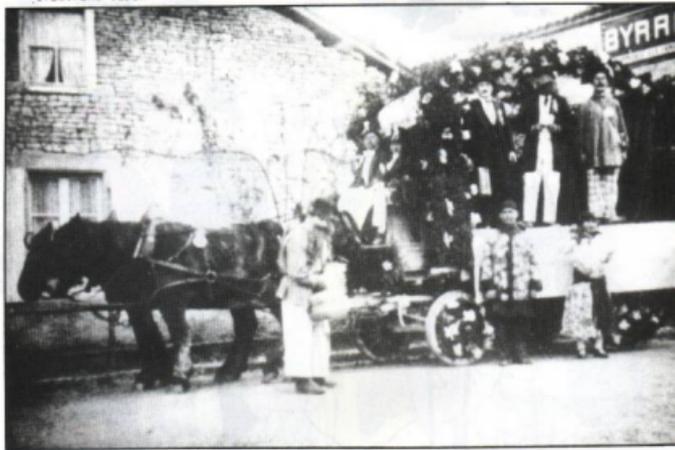
1904



1920, Pont-Varin



1981



1920

1986





Porte-bannière

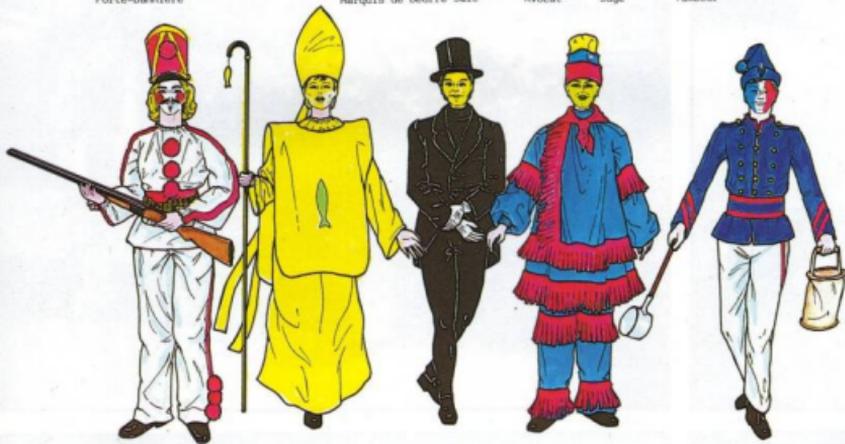
Marquis de Beurre Salé

Avocat

Juge

Tambour

Bourreau



Chasseur

Monseigneur

Maigrevoine

St Hareng

Jocrisse

Pompier





Ours

Hallebardier

Gens d'Arme

Antoine Leboeuf

Robin Houton

Goinfre Lecochon

Mère Lapine



1398

1391

Sauvage

Ribaude

Bacchus

Le Niais

Mère Leurette



Géant Mardi-Gras



Pêcheu

Bout'feu

Guide

Souflacul

Serpent

Lanterne



1985



Examen (ancien) - 1985

2. WASSY à travers les Ages — An 231 - Passage de



1981

1982



3. WASSY à travers les Ages - An 431

Atilla, roi des Huns et ses Barbares (1<sup>er</sup> incendie de la Ville)



9. WASSY à travers les Ages — An 1430 - W



Caracalla, Empereur Romain (1<sup>er</sup> Incendie de la Ville)



Edition Dunas-Varet, 1<sup>er</sup> 1908

1. WASSY à travers les Ages — Annonce de la Fête du 24 Mai 1908



Edition Dunas-Varet, 2<sup>ème</sup> 1908

## CAVALCADE en 1908

ON REGARDE,  
ON ADMIRE  
LE BEL ORDRE,  
LES BELLES TENUES.  
CARNAVAL,  
C'EST AUTRE CHOSE



Edition Dunas-Varet, 3<sup>ème</sup> 1908

Wassy, ville Anglaise, Kioskeby et ses Ecorcheurs



Edition Dunas-Varet, 4<sup>ème</sup> 1908

WASSY à travers les Ages — An 1350 — Brocard de Fenestrage et ses Hommes d'Armes (2<sup>ème</sup> près de W)



1947

Halberdier

Gens d'Arme

Tambour

Juge

Lansquenet

Garde d'honneur



1947

Moine noir Pénitent blanc Moine blanc

ours

Antoine Leboeuf

Robert Leveau

Robin Mouton

Goinfre Leocoon



1904

24

Tapeu d'venisse

Jehan de l'Echelle

Balai de silence

Jehan de l'Echelle

"Garçon Boucher"





**VILLE DE WASSY**  
**GRANDE FÊTE DE BIENFAISANCE**

Soit le produit de W. L. H. RENT, N. P. F. et C. R. A. V. M.

**Wassy à Travers les Ages**  
**GRAND DÉFILÉ HISTORIQUE**

**→ Samedi 23 Mai →**  
 4 heures — Arrivée de la fête par le Héraut d'armes  
 et la Société de Trompettes.  
 8 heures — Retraite aux Flambeaux par la Fanfare  
 du Collège.

**→ DIMANCHE 24 MAI →**  
**GRAND DÉFILÉ HISTORIQUE**  
 — ITINÉRAIRE —

Départ des Peiro-Champs à ..... 2 h. 30  
 Rue Maignan — Rue et Place Marie-Stuart;  
 Rue de Val-de-Castels;  
 Rue Général-Gravelly — Rue Général-Defrance;  
 Rue Nationale — Rue Augustin;  
 Rue de la République — Rue de la Madeline;  
 Rue Chalais — Rue de Péron; ..... 3 h. 10  
 Place Notre-Dame — Boulevard de l'Hôpital;  
 Rue Général-Defrance — Rue Général-Gravelly;  
 Rue Notre-Dame — Rue Général-Defrance;  
 Avenue de la Gare ..... 3 h. 35  
 Rue Parmentier — Rue Nationale;  
 Rue Général-Defrance — Rue Maignan;  
 Peiro-Champs ..... 4 h. 30

ite aux Flambeaux  
 A 8 HEURES  
 par la Société des Trompettes  
**FEU D'ARTIFICE**  
 BALS PUBLICS ET FÊTE

**ORDRE et COMPOSITION des GROUPEs de CORTÈGE**  
 DE WASSY A TRAVERS LES AGES

- 1<sup>er</sup> GROUPE — Héraut d'armes Monopétasque — Trompettes  
 2<sup>e</sup> GROUPE — An 211 (1<sup>er</sup> Incurie de la Ville) L'empereur Caracalla Condamnation (interpréter un quatrain) Lecteurs — Nobles romains — Cat — Lucullus  
 3<sup>e</sup> GROUPE — An 461 (2<sup>e</sup> Incurie de la Ville) Attila, roi des Huns et ses barbares  
 4<sup>e</sup> GROUPE — An 872 (Fon) Bercaire, abbé  
 5<sup>e</sup> GROUPE — An 1030 — F. Edonne de Van ses hommes d'armes  
 6<sup>e</sup> GROUPE — An 1230 Les Francs-Ecclésiastiques avec guesse de Champagne de consens qu'...  
 Senieurs de trompe airs incli ROCHARD  
 7<sup>e</sup> GROUPE — An 1248 Jean, seigneur de gons d'armes par

- 8<sup>e</sup> GROUPE — An 1369 — 2<sup>e</sup> Prise de Wassy Brocard de Fenestrange et ses hommes d'armes  
 9<sup>e</sup> GROUPE — An 1420 — Wassy ville anglaise Kickeby, Capitaine de Wassy, et les Escorbours  
 10<sup>e</sup> GROUPE — An 1562 — Massacre de Wassy Piquiers Le Duc de Guise, son fils et le Cardinal de Lorraine — Officiers  
 11<sup>e</sup> GROUPE — An 1591 (3<sup>e</sup> Incurie de Wassy) Le Capitaine Conté emmenant prisonnier à Saint-Dizier Anst Seigneur de la Ville de Wassy

- 12<sup>e</sup> GROUPE — Le Char de la Ville de Wassy  
 La Ville de Wassy Les Sciences — Les Arts L'Agriculture — Les Industries Le Commerce — Causes de Wassy

**MEMBRES DU COMITE ORGANISATEUR**  
 Président: M. ALBERT GERARD.  
 Vice-Président: M. E. HAREZIAL.  
 Secrétaire: MM. LOUIS HURTYNOWICZ et P. DURAND.  
 Trésoriers: MM. J. GAUTHIER et E. GERARD.  
 Membres: MM. J. ALEXANDRE et J. BEALLON, BERRHOIS, BOUZE, LÉON CHOPPEL, L. CLEMENT, G. M. L. DESRETTES, P. CHORLOT, FÉVEL, H. GOSSET, L. GRANDJEAN, J. HUBBIN, GASTON LALLEMANT, L. LAYAL, E. MATTE, LÉON MATTEOT, C. PASQUER, MARCEL PICART, PERRAT, PROTTE et J. RICHELLOT.

# SOUVENIRS



— Faudrait qu'on parle de Carnaval aussi...

— Ah oui ! J'étais en train d'y penser.

— En 47 il y avait bal sous les halles le soir du Mardi-Gras et le Mercredi des Cendres les usines travaillaient pas et alors, c'était une réjouissance !

— A l'école, ça dépendait des années : Si Pâques était de bonne heure, on avait les vacances à la Pentecôte et on n'en n'avait pas à Carnaval. Autrement, on était en vacance pour carnaval. Mais, moi, je me souviens. Je vois encore Madame Gallois, la maîtresse, dire « Tantôt, à 3 h, sur le trottoir, on regarde le Carnaval passer » et après, on faisait une rédaction là-dessus !

— Moi, j'ai l'impression que maman me faisait manquer l'école parce que je me vois y venir souvent !

— Qu'est-ce que je regrette. Maman tenait un café et elle n'avait pas le temps de m'y emmener et ma mère ne voulait pas me laisser partir...

— Alors sûrement que tu n'as jamais eu l'idée de demander à maman de t'emmener. On habitait pas loin et on emmenait des gosses. On emmenait tous ceux qui voulaient y venir.

— Nous, les gosses, on voulait voir. On ne voulait pas rater ça ! Oh ! pis ! même nos parents !

— C'est-à-dire que c'était, alors là, vraiment, un rassemblement sensationnel parce que les gens venaient de tous les villages et Carnaval se promenaient dans toutes les rues de la ville.

— L'enterrement du Carnaval, c'était l'après-midi du Mercredi. Alors on habillait un bonhomme, un mannequin. Et puis il y avait les juges et y avait des masques avec. Et à chaque coin de rues, on lisait la sentence. On le brûlait sur le pont de pierre, le Grand Pont, et on le flanquait dans la Blaise...

— Parce que, la Place du 14 Juillet, c'était noir de monde. Vraiment, tout le monde venait. On n'aurait pas manqué la mort de Carnaval !

— Oh ! Ça déplaçait... Je sais pas, moi. Mais enfin je me rappelle d'une fête très grosse avec une grande mise en scène et puis qui durait... Que j'en ai le souvenir ébloui !

— Et y en avait un cortège ! Un sacré cortège ! Ça s'étaient jusque Brousseval !

— Ah ! Et puis il y avait la sentence ! Mais alors, il aurait fallu voir l'ambiance ! Ça mettait une ambiance !

— Mais, je l'ai là, la sentence ! Mais, j'ai pas mes lunettes... J'ai pas mes lunettes...

— Vous l'avez par cœur ?

— Oh mais non ! Non ! Il y en a tellement. Et pourtant j'ai entendu X fois !

— Ils se mettaient sur un perron pour clamer. Je me rappelle que tout le monde disait « Qu'est-c'qui raconte ? » parce que, des fois, ça paraissait difficile à comprendre. On pensait que c'était du latin !

1904



— C'était pas toujours très très clair ! Bein, y avait pas de micro !

— Ah ! Ça y est ! J'vais pouvoir lire ! Mais alors faudra faire les exclamations à la fin des phrases ! comme sur la place ! Hein ! Ça met l'ambiance... et puis ça permet à celui qui lit de reprendre son souffle et de s'y retrouver !... Oh ! Bein ! Et le tambour ? Faudra faire le tambour, hein ! Ça s'appelle « Arrêt de Mort de Carnaval ! »...

Tambour ! BRRRRRRR !

« Ce jour'hui, dernier de Carême Penant et premier de la Ste Saison de la Marée et des Sermons, après les grandes victoires gagnées et remportées sur Grégoire Ventru Mardi Gras HAAAAH ! Fils de Gargantua HAAA ! et Grand'Garnelle HELL ! Frère de la Folie HIIIE ! Neveu de Vide-Gousset et de Poche-Percée HEEE ! Allié des Paillards et Cornards HARR ! et surtout, ses acolytes : Pierrot HOOO ! Gille le Niais HEEE ! Guignol le Singe HIANJ ! Arlequin le Diable DIABL ! Seigneur Domino HOOO ! Paillasse

l'Enflé HEEE ! Polichinel Bonbec HEEC ! Jehan de l'Echelle HELL ! Bacchus Sacavin HEIN ! Benoît Jocrisse HISS ! Georges le Fou HOUH ! Et coetera...

Par devant Nous, Carême, Empereur du Jeûne, Roi de l'Abstinence, Prince des Mers, Rivières et Etangs Poissonneux Archiduc de Court-Bouillon, Duc des Saumons et des Truites, Marquis des Compottes, Baron des Jours Maigres, Seigneur des Collations, Haut et Puissant Protecteur des Grosses et des Petites Légumes, et coetera...

Assisté de Maître Grandgossier HEEE ! Procureur des Gargamelles Grand Chef de la Corporation des Chopinards et des Becsalés et de Maître Couchtounu HOOO ! Grand Aumônier des Ribaudes de France, Navarre et autres lieux !

A la Requête de Son Altesse Sérénissime Ministre de la Pénitence, Grand Pouvoyeur de la Contrition et sous la Haute et Puissante Protection de St Harang HANH ! Patron des vieilles Bigotes HOTT !

Tartuffes HUFF! Rats d'églises  
et Punaises de Sacristie HIII!  
A tous ceux que ces présentes  
lettres verront, Salut!

Tambour! BRRRRRRRR!

Ordonnons, décrétons et faisons  
savoir qu'ayant été informé  
qu'un grand nombre de nos  
bienaimés sujets et féaux ont  
entretenu commerce avec les  
Bouchers HEEE! Tripiers HEEE!  
et Dépendeurs d'Andouilles  
HOUIL! Tous ennemis de nos  
droits et dignités et causent  
des désordres épastroillants  
et déliquescents chez notre  
féal et ami Sire Gastère dit  
Lavenrée en son Royaume des  
Gastrites et Gastralgies...  
Assez causez haut! Que la diète  
y remédie!

Avons banni et bannissons de  
notre Empire, à dater de ce  
jour les sous-nommés: Antoine  
Lebouff CEUF! Robert Leveau  
HOOU! Robin Mouton HONH!  
Jacques Laloyau HOOO! Jean  
Lapin HEIN! et Mère Lapine  
HINN! sa femme, Simon Paté  
HEEE! Marguerite Fricassée  
HEEE! Dominique Lelard HARR!  
Elisabeth Andouille HOUIL!  
Anne Lacaille HAIE! Grisette  
Lagrive HIVV! Fanchon  
Labécasse HASS! Madeleine  
Lesbaines HINN! et Goinfre  
Lecochon HON!

Tambour! BRRRRRRRRRR!

Défendons et faisons défense  
à tous, Faiseurs de Grand/Chère,  
Rabats de Gueule et Diseurs de  
Gaudeamus, l'entrée de notre  
Royaume et Empire. Sauf à  
attraper le premier dimanche  
de Pâques!

Tambour! BRRRRRRRRRR!

Nous demandons à nos Prêtres  
et Intendants: Le Baron des  
Jours Maigres HAIGR!  
Le Marquis de Beurre Salé  
HEEE! Le Vicomte des Morues  
HUUUU! de veiller à la stricte  
observance du Jeûne et  
d'Abstinence et de publier  
le présent arrêté où besoin sera!

Tambour! BRRRRRRRRRR!

Ordonnons et donnons pouvoir  
à notre Archibedeau de tenir la  
main à l'exécution de la  
présente ordonnance donnée à  
notre Château de la Purée en  
l'An dix huit mil cent dix!  
Signé Carème!

Tambour! BRRRRRRRR!

Et plus bas, Monseigneur  
Maigrevesce, secrétaire, vu,  
collationné et enregistré par  
Pénitence Syndic  
Mortification adjoint!

Tambour! BRRRRRRRR!  
En conséquence, nous  
s'endonnons le Très Joyeux!  
Volumineux! Pharamineux!  
Ventrépotent et Omnipotent  
Mardi-Gras à la peine de mort!  
Tambour! BRRRRRRRR!  
A MORT! A MORT! A mort...  
Ah! Et puis, attendez!



1904

1907



Quand on allait brûler le  
mannequin sur le Grand Pont,  
on ajoutait:  
« Bourreau! Faites exécution! »  
et là, c'était que des cris de  
mort!

— Tout ça, on le disait plein  
des fois, sur le balcon de  
chez Bordes, sur celui de la  
Banque Varin Bernier, sur le  
perron de Mme Bailly. D'abord  
c'était solennel. Ça commençait  
tout doucement et puis les gens  
s'excitaient et puis ça  
finissait par un tolé général  
en criant "A mort". Et puis,  
c'était la furie après ça. La  
foule jouait avec...

— Oh! je me rappelle.  
Il y avait  
un ton différent pour les  
ribaudes. Gosses on savait pas  
forcément ce que c'était.  
C'était pas beau. On ne savait  
que ça...

— Moi, j'ai porté le mannequin.  
On me l'avait donné parce que  
j'étais grand. Il faisait dans

les trois mètres de haut.  
C'était une grande carcasse  
d'osier qui avait été faite à  
Fayl Billot...

— Je crois qu'avant cela c'était  
M. Bonnot qui travaillait  
l'osier, qui en avait fabriqué  
un.

— Bein ce mannequin!  
C'est moi  
qui l'ai vu en dernier. Il  
était dans un grenier. Il ne  
pesait pas lourd, une vingtaine  
de kilos, c'est tout. Il  
était recouvert d'une grande  
blouse, genre blaudes de  
vigneron. Parce qu'autrefois,  
ici, y avait de la vigne... La  
tête était en osier aussi,  
recouverte de tissu et de carton  
pâte. Elle faisait un  
peu plus de 50 cm, comme une  
grosse citrouille...

— Oui, c'était une grande  
blouse bleue avec des rayures  
mais, des fois, ça changeait,  
ça dépendait des années. Une  
année on avait même installé

des ficelles pour que, de  
l'intérieur, on fasse bouger  
les bras.

— On voyait ça de loin! Quoi!

— Mais celui-là n'était pas  
bourré de paille. On ne le  
brûlait pas! Sur le Grand Pont  
le bourreau faisait semblant  
de lui couper la tête et on  
faisait un autre mannequin de  
paille auquel on mettait le  
feu aussitôt que le "chasseur"  
avait tiré ses deux coups de  
fusil.

— Dans les années 27-28,  
c'était M. Lavaud qui s'en  
occupait. On avait monté  
Carnaval sur un chariot avec  
un cheval.

— Oui, mais en 47, on avait  
refait comme avant et l'homme  
qui le portait sur ses épaules  
rentrait dedans. Il voyait par  
un petit trou dans la blouse  
pour pouvoir se diriger.

— En février 47, j'étais chef  
hallebardier. Je marchais en



1947

1947



tête du cortège. Les tambours, les musiciens étaient derrière. Ensuite venait le tribunal qui était composé d'un juge avec ses deux assesseurs puis le mannequin de carnaval entouré de quatre hallebardiers. Le bourreau, avec sa hache, marchait à côté. Derrière, suivaient les carnavales puis tous les déguisés. On parcourait les principales rues de la ville et on s'arrêtait aux principaux carrefours. On y lisait la sentence. Ça amenait le soir sur le Grand Pont.

— Oh mais, en 27, il y avait bien une dizaine de gardes qui ouvraient la marche devant les musiciens !

— En 1905, moi, j'étais très petite, mais ça m'avait frappé. Quand on allait brûler Carnaval on le brûlait à la tombée de la nuit. Toute la foule était derrière et il y avait des torches, plein des torches !

Tout le monde criait "à mort" ! à mort ! et on mettait le feu aux bottes de paille qui étaient arrangées comme un bonhomme dans des toiles, sur le pont. Mais on gardait l'osier. Parce que, il y avait déjà celui qu'on gardait et celui qu'on brûlait. Quand c'était bien embrasé, on jetait les bottes enflammées dans la Blaise.

— Avant 14, j'avais sept ans, j'ai encore des souvenirs. Je revois le cortège descendre la rue Mauljan. Je ne sais pas où il se formait. Peut-être dans l'usine Petitjean, non ? Carnaval était énorme, avec une tête comme une citrouille, bien colorée. Je suppose que c'était un masque de carton. Il était assis sur un char avec tout le tribunal assis à côté. Il y avait des hommes armés qui marchaient devant. C'est M. Masson qui faisait le juge et il houspillait sans

arrêter le carnaval en le bouclant de temps en temps. Et puis alors, toute la jeunesse, les garçons, les filles faisaient des grandes farandoles qui suivaient le char et, quelquefois, dépassaient le cortège. Tout le monde avait des masques et des costumes.

— Moi je peux vous parler d'un plus vieux carnaval encore. Peut-être vers 1900 ou avant. En tête il y avait des musiciens déguisés puis, des gens camouflés. Après ça, vous aviez un baptême. Après le baptême, il y avait des clowns. Et, cette année-là, il y avait un vrai ours avec le montreur d'ours. C'était pas un qui "fait ours", comme d'habitude c'en était un vrai ! Après ça, il y avait un mariage qui précédait le "bœuf-gras". Enfin, le Carnaval entouré de ses juges et, derrière, les gens

qui criaient, qui rigolaient et chahutaient. Ça, les souvenirs, plus qu'on était jeune, plus ça revient ! Et si je vous disais que des fois, je ne me rappelle plus des prénoms de mes petits enfants !...

— Mais oui, ça me revient ! J'ai vu aussi des mariages dans les cortèges et le "truc" du "Bœuf-Gras" aussi. C'était un gros bœuf, bien harnaché, bien décoré, qu'on promenait. Le plus beau bœuf du pays, en principe. Le dernier bœuf, c'était à un boucher de Voillecomte.

— Ah bien ! Je me rappelle aussi qu'à carnaval, il y avait les garçons bouchers. Ils se déguisaient, mettaient leur blouse et tenaient une perche avec des vessies de cochon gonflées, accrochées au bout. Pan ! Pan ! Ils tapaient sur les filles ou les gamins avec ça pendant le cortège.

— Il y avait déjà des équipes qui faisaient carnaval avant la date. Devant école de garçons, l'ancienne école, en haut des remblais, il y avait les "Pêcheurs" qui venaient. Ils mettaient un espèce de hareng saur à une ficelle au bout d'un bâton. Les gosses essayaient d'attraper les harengs. S'ils l'attrapaient, les "Pêcheurs" leur donnaient des cacahuètes, des bonbons, des trucs comme ça. C'était vers 1906.

— Une chose aussi qui m'avait frappé quand j'étais gamine, ce sont les "Echelles". Des ouvriers avaient une échelle assez grande. Ils la garnissaient de draps qui pendaient devant, derrière et sur les côtés. Ils portaient l'échelle sur les épaules en passant la tête entre les barreaux. Ils se barbouillaient de noir de fumée et mettaient un bonnet de femme ou de coton.

Ils se promenaient comme ça, en marchant en ligne ou de travers. On était jeune. On avait peur de ces loustics-là. Ça durait bien quinze jours et le Mercredi, ils étaient derrière le cortège, marchant tantôt en longue file, tantôt en biais. Quand j'habitais à Pont-Varin, j'en ai entendu des cris et des pleurs ! Parce qu'ils prenaient les draps sans rien dire à leurs femmes et, quand ils rentraient, les draps étaient tout noirs de suie et même déchirés ! Des beaux draps ! Vous vous rendez compte !...

— A Sommevoire aussi, ils faisaient "l'Echelle", mais là, il n'y avait qu'un homme dedans et il gardait son échelle en travers, sur les épaules. Seulement, il y avait avec, des gens

barbouillés de suie qui ne mettaient qu'un bonnet et une chemise. Juste une chemise ! Ils avaient un panier à salade rempli de chiffons avec de l'huile dessus, au bout d'un bâton. Ils allumaient les paniers. Alors, les chiffons, ça faisait une de ces fumées ! Et ils enfumaient tout le monde ! Et puis, alors, ceux qui ne fermaient pas leur porte ! Hop ! Ils allaient dans la maison !

— C'est-à-dire que oui, dans le cortège, il y avait une partie organisée. Une sorte de comité qui se faisait comme ça, pour faire Carnaval. Et puis il y avait tous les autres qui venaient accrocher le cortège et qui, eux, se déguisaient, bien sûr, comme ils l'entendaient.

— Il y avait des personnes qui venaient beaucoup des alentours.

— Des personnes qui faisaient partie, effectivement, du cortège, nous étions au moins vingt-cinq en 1947. Mais, avant il y en a eu bien davantage car, à l'époque, pour nous, ça n'avait pas très bien marché. On a même eu un déficit de trois cents francs...

— C'est le juge qui dirigeait, et son costume de magistrature venait du Tribunal. Oui, oui, c'était un vrai costume qu'on empruntait et, le lendemain, fallait que le concierge le remette en état !!

— Le juge, celui qui lit la sentence devait être habillé en rouge... avec de la fourrure hein ! ?

— Il y avait Monsieur Liro, Gaston Lallemand, le père Gérard. Ils se faisaient une réunion : « Tiens, on va faire carnaval. Toi, tu as une bonne gueule, tu vas faire ceci. Toi, tu es grand, tu feras cela ». Et puis tout le monde, tout le monde disait oui. Il y avait une bonne ambiance. Ils recrutaient des gars et il y avait toujours des gens intéressés. Tout le monde avait une responsabilité et hop ! On faisait son costume.

— Les organisateurs créaient leur groupe et les acteurs avaient leur travail parce que c'est un ordre bien spécifique dans le défilé de carnaval.

— Le juge, les assesseurs, le bourreau étaient camouflés. On ne devait pas voir leur figure puisque c'était eux qui donnaient la sentence. Fallait pas qu'on les reconnaisse et qu'on les accuse après d'avoir brûlé Carnaval !

— Une année mon mari faisait le bourreau. Il était habillé en bourreau. C'était rigolo ! Il l'avait décapité ! Bein oui ! ...

— Les inquisiteurs, les



1904

1947



pénitents noirs, les pénitents blancs, ils avaient la cacoule. Ils étaient vraiment effrayants. Mon frère y avait été plusieurs années. Et puis eux, y causaient pas ! Y disaient jamais rien !

— Il y avait un personnage pour chacun de ceux cités dans la sentence : Maître Grandgousier, Polichinel, Bacchus, etc... et le Jehan de l'Echelle, avec son échelle.

— Et tous les seigneurs ! Ça faisait du monde : Le Marquis de Beurte Salé, le Vicomte des Morues, l'Empereur Carême, avec leurs écuyers, et les gardes, les halbardiers, les gens d'arme... Tu vois ça ça faisait bien plus de vingt cinq !!

— Les costumes on les faisait à la maison ou on les louait...

— Nous, on venait s'ajouter à eux, hein ! Nous, on louait nos costumes pour se masquer.

On les louait à la maison Elvin ou vers chez Madame Riez, Madame Gaillard. En 1932 ou 33, ça nous coûtait, en gros, peut-être 25 F de l'époque et on les gardait huit jours. On en louait même à Dijon et des gens de Dijon et de Troyes nous donnaient des costumes qu'ils avaient disponibles à cette occasion là.

— Il y avait aussi le "Manteau d'Arlequin" où l'on pouvait avoir des habits.

— Tandis que nous on faisait tout par nous-mêmes.

— Il y avait la quête aussi, avec les "Ferblancs" qui se baladaient tout le long du cortège. Ils secouaient la boîte, là, ils la faisaient sonner.

— Pour les pauvres que c'était moi, mais... Hein ! ?

— Ouai, ouai !... Oh hein ! Et qu'est-ce qu'on chantait ?

— Non ! Non ! On chantait pas ! On hurlait plutôt, oui !

— A la fin de la sentence, c'était :

« Carnaval t'en va pas !  
J'trai des crêpes,  
J'trai des crêpes.  
Carnaval t'en va pas !  
J'trai des crêpes  
et t'en auras ! »

— Et dans le cortège ! Vous vous souvenez ?

« Un croquemorts,  
c'est triste, c'est triste.  
Deux croquemorts,  
c'est bien plus triste encore.  
Oui nous voulons rire,  
Oui nous aimons rire »

et tout le monde reprenait !

— Ah bein ! Et puis ce machin que la fanfare de Wassy joue à la messe pendant l'élévation. Ça se jouait et les gens qui savaient reprenaient l'air :  
« Vià Carnaval qui passe,  
Tout bossu, tout tordu,  
tout mal foutu,  
Tilalilalalala !



1904



1906

Tilalilalala ! »

— La fanfare de Brousseval venait donner son concours aussi. Je me rappelle de la Marche Funèbre de Chopin !

— On chantait aussi ça parce qu'il y avait des rondes en même temps. Au cours du défilé les gosses, les filles, les jeunes faisaient des farandoles. C'était improvisé. Je ne me rappelle pas qu'on disait "faudra faire ça !".

— C'est ça, tout à coup, spontanément naissait une ronde à un carrefour et puis on sautait et à un autre carrefour, c'était autre chose.

— Il y avait des variantes. Ils essayaient de faire des variantes tous les ans. Ça coupe le cortège.

— Moi je me rappelle aussi du contraste qui avait été voulu entre le grand Marcouillou qui faisait bien deux mètres puis le père Quillet qui était

tout petit, tout petit. Ils les faisaient défiler ensemble avec un âne !

— Oui, oui, ce qu'il y a, bien sûr, mais ce qui se fait partout, c'est que les gosses



se déguisaient en carnivaux, en chienlits. Ils passaient avec leur "gayote" pour quémander "un ptit sou ! Un ptit sou !".

— Oui, oui, à Brousseval d'ailleurs, on jouait à la "gayote", au grand désespoir des mères parce que ça esquinçait les chaussures ! Il y avait des règles, un peu comme au ballon, sauf que c'était avec une "gayote", une boîte de conserve vide, et qu'on tapait dedans... Pour carnaval, on demandait à la mère de fermer le bas de la boîte et dans la partie qui n'avait pas été ouverte, le père faisait une fente, comme une tirelire. On passait avec ça, déguisés, dans les maisons.

— Ah bein tiens ! A Brousseval, pour le carnaval, le chemin de croix était voilé à l'église.

— Après le cortège, quand on avait jeté dans la Blaise, on allait aux Hallies. Il était vers les sept heures du soir. Le temps d'arriver sur la place, on faisait une paire de danses. Les uns rentraient dans les cafés, les boutiques, les autres rentraient chez eux manger et puis il y avait le bal, le soir, avec l'orchestre. C'était le bal masqué, costumé et masqué...

— Mais ? ! C'était à Mi-Carême ça !

— Non, à Mi-Carême c'était autre chose. C'était à la salle Schmitt, avec les beaux costumes. Ceux qui ne voulaient pas être reconnus s'en allaient avant minuit et les autres, une fois démasqués on leur donnait les prix. Les dix premiers avaient un prix et le plus beau costumé avait le premier prix.

— Oh, le plus beau carnaval, c'est encore celui de 1904. C'est-à-dire qu'il y a toujours eu des carnivaux mais, en 1904 ils ont refait une grande folie, quoi ! Et en 1906, ça a été la grande fête des fleurs. Il y a eu aussi les cavalcades, "Napoléon à Wassy" "Marie Stuart à Wassy". C'était fait en 1906-1907.

— Bein après, il y a eu la guerre. Après 18 il y avait tellement de deuils ! C'était les souvenirs des anciens combattants, les armistices, les 14 Juillet. Ça a dû reprendre vers 24-25, le carnaval. Ça n'a pas dû reprendre avant et, en ce temps-là, la vie était très chère ! Moi, je me souviens que chez mes parents, mon père buvait du vin. On achetait un litre le dimanche et c'était pour toute la semaine. Moi, je suis partie en pension parce que mes parents ne pouvaient pas me garder. C'est sûr, les conditions économiques, ça joue pour ça.

# Costumes de carnaval



Pour se confectionner un costume carnavalesque, nos anciens n'avaient, pour beaucoup, ni temps, ni argent à gaspiller. Dans le meilleur des cas ils disposaient de vieux tissus. Sinon il leur fallait en acheter un morceau. Dans l'un ou l'autre cas ils se devaient de tailler le costume dans un minimum de tissus et avec le minimum de déchets.

Les relevés de patrons montrent que la coupe s'effectue à partir de carrés, de rectangles et de triangles. L'ensemble une fois cousu épouse les formes du corps soit par l'intermédiaire de fronçages sur coulisses soit par des pinces non coupées. De cette façon il reste toujours possible de récupérer ensuite le tissu utilisé pour en faire un autre usage.

**Robes, chemises, "vestes"**, etc, sont généralement taillées selon le patron utilisé pour les chemises traditionnelles (fig. I). Selon l'ampleur souhaitée on plaçait des triangles et des soufflets d'aisance (fig. II et fig. III) et la finition se faisait souvent directement sur le personnage.

**Culotte et pantalons** sont également coupés droit (fig. IV). Les soufflets d'entrejambes s'avèrent nécessaires pour éviter de "craquer" le fond en faisant des mouvements (fig. V). La ceinture est formée par une coulisse ainsi que le serrage des bas de jambes lorsqu'on réalise une culotte bouffante (fig. VI et fig. VII).

**Les jupes** ne sont que de longs rectangles cousus et froncés (fig. VIII et fig. IX).

Même dans les éléments plus complexes on recherchait la simplification. C'est le cas des **cagoules**. Si certaines sont taillées seulement en double, d'autres sont formées de plusieurs morceaux assemblés (fig. X). Le bonnet pointu est sous-tendu par un cône de carton (fig. XI). Pour être certain d'avoir "les yeux en face des trous" les ouvertures sont pratiquées directement sur la personne.

Se costumer en carnaval ou en chienlit reste un jeu auquel les plus maladroits peuvent se livrer avec plaisir et succès...



1985

1985



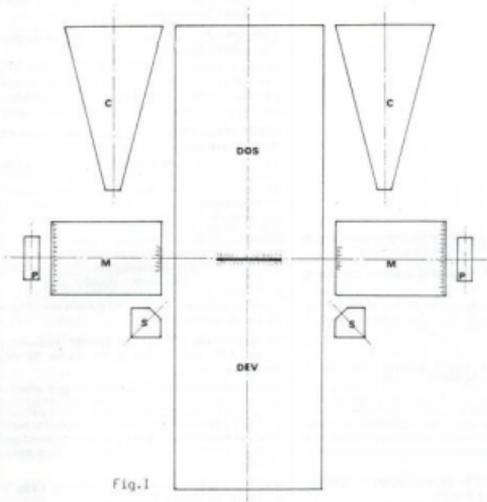


Fig. I

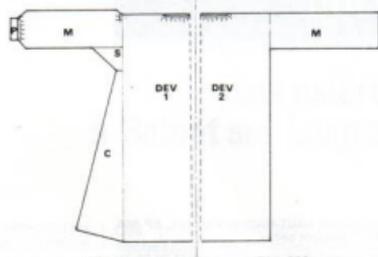


Fig. II

Fig. III

Fig. IV

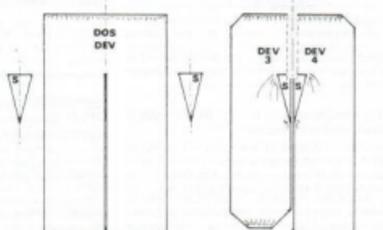


Fig. VI

Fig. VII

Fig. VIII

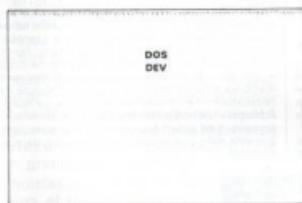


Fig. IX

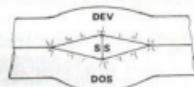
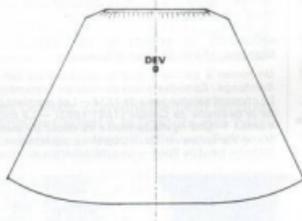


Fig. V

Fig. X

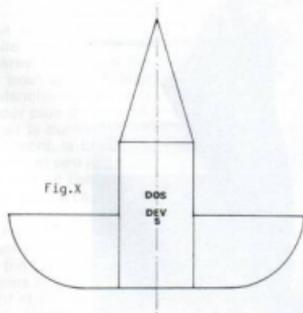
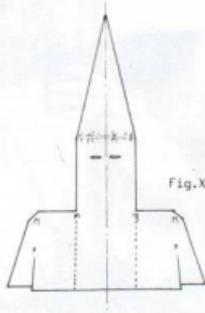


Fig. XI



**LES CAHIERS HAUT-MARNAIS N° 167, BP 565, 52012 Chaumont cedex.**

Les enjeux de la politique territoriale dans les hautes vallées de la Marne, de la Meuse et de la Saône au XIII<sup>e</sup> — Le Gouvernement de la Reine Jeanne (1285-1305) — Le Baillage de Chaumont à la fin du XIII<sup>e</sup> ou la naissance d'une vocation — Les Chartes de franchise concédées par les comtes de Champagne du XIII<sup>e</sup> dans la future Haute-Marne — Les maisons des ordres du Temple et de l'Hôpital dans le baillage de Chaumont au début du XIV<sup>e</sup> d'après l'enquête de 1333 — Aux confins du royaume, l'évêché de Langres dans la sauvegarde royale (1179-1350) — L'apparition du sceau dans les actes de la chancellerie carolingienne au XIV<sup>e</sup> — Les vicomtes de Clermont — Une survivance cistercienne au XIII<sup>e</sup> dans le diocèse de Langres — Les juridictions royales carolingiennes pour l'église de Langres et l'origine des droits comaux de l'évêque.

**TERRES ARDENNAISES N° 17, BP 71, 08002 Charleville-Mézières cedex**

Les précurseurs du football ardennais — Une hache polie découverte récemment à Signy le Petit — L'Écorage des chènes dans l'Ardenne forestière — Le corps en action (dialecte) III : pieds et jambes — La longue insolence des tondeurs de draps dans la manufacture de Sedan au XVIII<sup>e</sup> — Corvées de bois — La briqueterie en Therache ardennaise — Rénovation de façades de deux maisons espagnoles — Paul Minak dans les Ardennes — Le Veau-Garou — Jean Romangin, maître d'école puis instituteur (1767-1817) — Toponymie de Gespousart — Photos de famille : Poix Terron occupé (1914-1918) — Un Ardennois dans les mûlineries de la Mer Noire — La première fête d'aviation à Givet (1913).

**LA GAZETTE DE CHAOURCE N° 198, MJC 10210 Chauroue.**

Un métier, une vie : Annie Pidensat, cariste des Cars Gil — Les fêtes de la terre en 1947-48.

**EVOCATIONS N° 3, Sept. 86, Patrimoine de l'Isère, 38460 Crémieu.**

Esquisses d'une histoire du Grésivaudan — Louls de la

Salcette, préfet et gentilhomme campagnard — La conquête de l'air et l'histoire de l'aviation.

**LE LIANON N° 36/37, Bretagne Gallèse, Le Bourg 56430 Concoret.**

La Revue du parler gallo offre de nombreux textes, poèmes, histoires : com un bateau — Du saïsson à la rançon — La geurtouille e l'êpêhou — Et vaïl q' coraït lee noetaey.

**LE VIQUET N° 74, PTPN, Archives dép. de la Manche, BP 500, 50010 St Lô cedex.**

Ce numéro est, en grande partie, consacré à la mémoire de Albert Lohier "Gottie-Caper" co-fondateur de PTPN. On y trouve également une étude sur Guernese : L'héritage normand, le système juridique et la coutume de Normandie.

**LE CHASSE-MAREE N° 27, Abri du Marin, BP 159, 29171 Douarnenez cedex**

La revue d'histoire et d'ethnologie maritime nous offre, à son habitude, un numéro exceptionnel : la pêche au chien de mer (un "requin" qui se mange) — Les déboires d'un pieds-lourds (autrement dit pour les terriens un "scaphandrier") — Naviguer autrement en canots voile-avion et le cinéma et la mer où l'on apprend qu'Anthony Quinn subissait de "pied ferme" les assauts d'une violence tempête, tranquillement installé dans un studio ou encore que le port de Bordeaux du film "Commando dans la Gironde" n'était qu'une maquette en modèle réduit. J'avoue que l'un et l'autre me conviennent mieux que de naviguer sur le gallion "Neptune" reconstruit "en vrai" pour le film "Pirates", même si la Lloyds l'a assuré pour 30 petits millions de dollars !

**AIGUAINIE, LE SUBIET N° 137, SEFCO, Les Ganges, 17400 St Jean d'Angély.**

Un roman à clé : la statuaire religieuse du XII<sup>e</sup> en Saintonge : Episodes divers de l'Ancien Testament — Le conciliabule saintongeais de 1814 — Les premiers pas de la beunerie de Coulon (1891-1892) — La coupe d'antan — Une figure saintaise du début de siècle : Marie Parapluie — Deux registres paroissiaux de l'Hôpital Neuf de Pons — Une délibération du conseil

municipal de Thors au sujet des foires en 1812 — La pierre de Robinaud — Les cloches anciennes de Saintonge : Mesnac Anepont.

**LINGUISTIQUE PICARDE N° 3, Musée de Picardie, 80000 Amiens.**

Le verbe "bugner" — Min bon vîux temps — Un toponyme d'origine hydronymique : Eu — Dans la manne de l'Etat — Les toponymes de l'Épine ou Lépine ou Lépinoy en Picardie et de nombreux textes en picard.

**BIERE MAGAZINE, Chaussée de Boondael 441, 1050 Bruxelles, Belgique.**

La parution de notre N° 97 sur la bière à St Dizier nous a valu d'entrer en relation avec de nombreux Amateurs de Bière et de Tegetophilés et cela nous a fait parvenir "Bière magazine", revue belge (et internationale) des amateurs de cette boisson... qui n'est pas sans alcool. Au sommaire : L'Art et la Bière — La Brasserie Moortgat — Et la Duval!, Nit! — Concours Sex-kamer — Doms, sweet Doms / Dossier Christmas, Stout, Ale-Taste Bière — Durorob: petite histoire d'une grande usine — Spécial France : Ça sent la bière de Londres à Rouen — A Lille une microbrasserie mégalomane.

**EL MOUCHON D'AUNIA N° 1/1987, Robert Dascoctte, 123, rue Ferrer, 7161 Haine St Paul, Belgique.**

En dehors des thèmes traités en langue wallonne, nous avons noté : Mais qu'est-ce donc qu'un chaudou — Note d'étymologie : pilotou — Une exhibition de Gilles à Anvers — Une prière populaire à St Hubert — Note d'étymologie : pêch'ners — Les ceintures et contons protecteurs et guérisseurs — Une parodie de Pater...

**STORIA E MEDICINA POPOLARE N° 2/1986, Via Ferruccio 26, 00185 Roma, Italie.**

Au sommaire de cette revue : Diagnosi popolari dell'itterizia, diagnostic populaire de la jaunisse — Inter vista con Bernard Heuvelmans, entrevue avec B. Heuvelmans — L'ideologia della morte nella cultura popolare della Gallure Sardegna. I. L'aldità e il ritorno del mort, concept de la mort dans la culture populaire de Gallure en Sardaigne : I. La vie future et le retour des morts.

**ANTROPOLOGIA PORTUGUESA Vol. 3/1985, Institut de Antropologia Universidade de Coimbra, 3000 Coimbra, Portugal.**

L'Université de Coimbra nous a aimablement demandé de faire échange de revues, ce que nous avons accepté volontiers. Le volume qui nous a été adressé comprend diverses communications présentées à des colloques d'anthropologie, notamment : l'anthropologie appliquée au Portugal — une relance critique — Les alternatives pour l'enseignement des mathématiques en anthropologie — L'anthropologie dans l'éducation — Un collectivisme agraire au Nord du Portugal — Le comportement humain déterminant du processus de désertification — La dualisme campagne-ville dans une perspective anthropo-judiciale au Portugal...



## Les osières à Balnot sur Laignes

Jusqu'à l'apparition du tracteur-enjambeur les vignes de Balnot-sur-Laignes étaient parsemées d'arbres fruitiers : pêchers francs de pied, cerisiers greffés sur **punajot** (cerisier de Ste Lucie) et beaucoup d'entre-elles possédaient en bas des cotes, là où la terre végétale est plus épaisse (1), des pommiers ou poiriers, mais surtout des plants d'**osiers** qu'on appelle, dans le village, des **osières**.

Plusieurs variétés étaient cultivées. Cultiver est un bien grand mot. On se contentait de piquer dans la terre un brin qui s'enracinait facilement. Il y avait plusieurs variétés ; celle à un seul brin dont la couleur variait du presque rouge au jaune en passant par l'orangé et une autre variété jaune qui se ramifiait et qu'on appelait **osière à lurons**, le **luron** étant un petit brin et non pas un joyeux drille.

Les osières étaient indispensables au moment du taillage car elles servaient à lier les sarments en petites bottes qui, ramenées dans les greniers de la maison approvisionnaient l'âtre en joyeuxes flambées.

Ce sont encore les osières qui liaient l'avoine semée sur le terrain d'une vigne arrachée l'hiver précédent, avoine qui, sur une terre appauvrie était très courte et incapable de fournir des liens. On **béchevoitait** deux javelles (tête-bêche) avant de les lier. Cette avoine était souvent lourde du grain qui allait nourrir **lou chauv** (le cheval) du vigneron.

Les lurons servaient à palisser les jeunes arbres mais surtout à lier les poignées de **pois** (haricots). On laissait sortir du nœud le brin effilé qui servait à réunir deux poignées ainsi plus facilement manipulables et plus faciles à pendre aux clous des solives du grenier.

Et puis, il y avait les hottes qu'on réparait avec des osières et surtout qu'on munissait de deux **brassières** qui servaient à les porter à dos. Refaire deux brassières neuves était déjà une petite œuvre d'art. Mon grand-père y excellait.

Il choisissait d'abord six osières bien droites et de même calibre. Il tordait chaque osière sous son sabot en une torsade allant du gros bout conservé intact jusqu'à la fine extrémité. Il enfonceait les trois gros bouts dans le haut du dossier de la hotte à la place convenable et les repliait en une **patte d'oie** (2) bien solide. Restait le plus difficile à faire : **codeler** (faire une espèce de corde) les trois osières, bien régulièrement, jusqu'au fin bout qu'on enfilaient dans le trou de la poutre du bas de la hotte, deux fois, pour plus de solidité. Une cheville assurait la durée de l'assemblage. Naturellement, la brassière était faite sur mesure, un peu juste car elle s'allongeait toujours à l'usage.

Jusqu'après la guerre de 1914, les tonneaux avaient encore des cercles de bois. Même après l'apparition des cercles de fer les vigneronns laissaient deux cercles de bois — (un de chaque côté de la bande) — cercles qui servaient de bande de roulement et évitaient d'user la partie médiane du tonneau lors des manipulations et des lavages.

Les cercles de bois étaient généralement en chataignier. Ils étaient achetés soit aux foires soit aux marchands ambulants. Ils étaient déjà amincis aux extrémités. Encore fallait-il les fermer au diamètre voulu. On éclaircissait une belle osière en trois ou quatre morceaux convenablement amincis à la **sarpoite** (serpette) qui ne quittait pas la poche du vigneron. Ils servaient à faire de longues ligatures, ce qui demandait encore soin et habileté.



Une patte d'oie

Les osières, convenablement fendues, servaient aussi à la ligature des balais de bouleau, travail d'hiver. Faire un beau balai était aussi une petite œuvre d'art. Il fallait disposer convenablement les brindilles judicieusement choisies de manière à faire une touffe bien régulière. Une corde attachée à un mur, entourée autour du balai, et sur laquelle on **"tirait au renard"** (en reculant) servait convenablement la partie qui devait lier l'osière. Cette corde était récupérée après la ligature faite. Plus tard, le fil de fer qu'il fallait acheter, a remplacé l'osière gratuite.

Quand on tuait le cochon, l'osière était encore là. Un morceau de 35 à 40 cm servait à retourner les boyaux pour les laver dans **lou ru** (le ruisseau). Pliée en deux, en forme de casse-noisettes, elle servait à dédoubler la tripe qui fera le boudin.

C'est une osière qui supportait les lanières d'estomac et les boyaux qui formaient le cœur de l'andouille. Cette même osière sera une aiguille bien commode qui passera à l'intérieur d'un morceau de gros intestin servant de jupe. Nouée, elle sera bien utile pour pendre l'andouille sortant du saloir.

Les gamins utilisaient les osières sèches pour faire de belles flèches bien droites et légères. Deux coups de cou-teau judicieusement donnés assuraient une bonne prise sur la corde de l'arc. Un petit morceau de **seuillon** (sureau) piqué en tête assurait une belle trajectoire au projectile.

Enfin, il y avait l'osière-martinet, laissée dans un coin de la cheminée et qui servait à fouetter les mollets des gamins déboussant et à chasser les poules envahissantes ou les chiens voleurs.

À la fin de l'hiver, on coupait soigneusement les osières qui n'avaient pas servi. On en faisait des bottes dont une au moins restait à tremper dans **lou ru**, lestée d'une grosse pierre plate, de manière à rester utilisable jusqu'aux nouvelles pousses. Ces osières donnaient au printemps de superbes racines rouges en goupillon.

Certains courageux écorçaient leurs osières. La plupart les livraient aux panetiers qui fournissaient en échange paniers à vendange ou mannequins à deux anses qu'on appelait des **balles**.

J'ai conservé l'amour de l'osière et j'en ai encore plusieurs plants au bout de mon pré, en bordure de rivière.

Je ne m'en sers plus beaucoup. Le fil de fer et la ficelle-lieuse sont tellement pratiques...

Maurice Crenillier.

(1) En été, en bas des vignes un peu en pente, la terre descend en fins gaïns qu'on patois on appelle coulis de vigne et qui est comparable à du tabac à priser ou du sable.

Mon père, étant gamin vers les années 1890-92 avait, aidé d'autres garnements de son espèce, enterré dans ce coulis très meuble, les trois oies chéries et apprivoisées d'une bonne vieille demeurant à proximité, ne laissant sortir du sol que leurs longs cous qui ondulaient comme des serpents, paraît-il.

Naturellement, dans la soirée, les propriétaires des oisons, inquiète de ne plus les voir, les appelle : *Viv-viv !* Les oisons répondent mais ne viennent pas retrouver leur maîtresse comme à leur habitude, et pour cause !

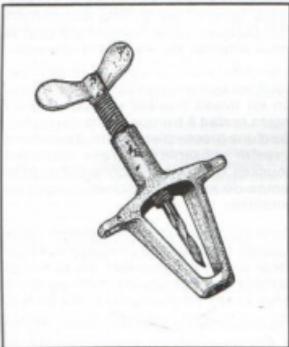
Guidée par les cris, la bonne vieille indignée finit par déterrer ses trois volatiles chéris, vouant aux gémonies les gamins jubiliants, cachés dans le voisinage et ne perdant rien de la scène.

La jeunesse est sans pitié et si cette histoire n'est pas morale du tout, elle m'a bien fait rire quand mon père me l'a racontée. J'avais une vingtaine d'années quand même. Mon père me connaissait bien et un peu plus tôt, j'aurais peut-être pu...

(2) Patte d'oie servant à fixer les brassières au dos de la hotte.

## Ça perce...

Ce petit outil a été retrouvé dans un lot d'outils de tonnellerie mais cela ne signifie rien en soi. Il semble que le foret devait percer un matériau de faible densité car il n'est actionné que par une poignée "papillon". Tel qu'il est photographié il mesure 115 mm de haut. Qui pourrait nous en définir la fonction ?



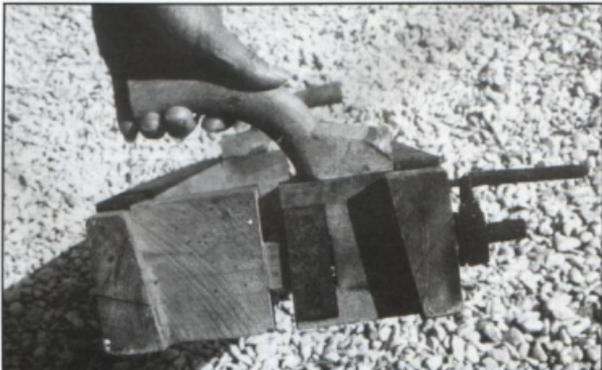
## Tout en un

De l'avis de MM. Jeannin et Clément cet outil combiné pourrait être un "nécessaire" militaire de maréchal destiné au ferrage à froid des chevaux. Nous ignorons si, parmi nos lecteurs, se trouvent des collectionneurs d'objets militaires mais, si tel était le cas, nous aimerions qu'ils puissent nous confirmer cette définition.



## Des photos en noir et en couleurs...

Pour les besoins de la revue nous recherchons en permanence des femmes et des jeunes filles pour présenter les costumes anciens que nous possédons. Ceux-ci sont très divers dans leurs aspects et vont de la taille 34 (nos arrière-grands-mères étaient petites) à la taille 38. Les coiffes nous posent également problème car elles correspondent généralement à de petits tours de tête. Nous avons lancé un appel semblable il y a deux ans et nous espérons que cette "annonce" nous permettra, à nouveau, de trouver d'autres "modèles" à qui nous offrirons, bien sûr, une série de photos réalisées.



## Dons

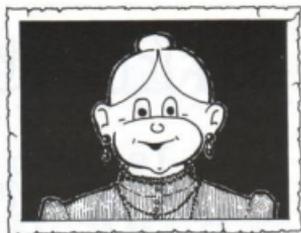
Une de nos amies abonnées, Mme Benoist, originaire de Ramerupt, nous a aimablement offert plusieurs objets traditionnels, notamment une **goyote**, tête marmotte de lingère, une bloude de chanvre grège, une chemise de femme de la fin du XIX<sup>e</sup>, des bonnets journaliers, des bonnets de fillette, une coiffe en tulle brodé, un lot de dentelle au crochet et une "carte" de broderie festonnée. Nous l'en remercions vivement.



## Un moule ? Une presse ?

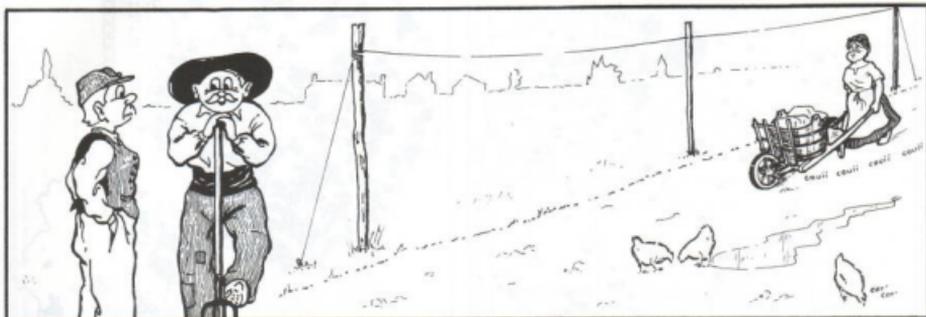
Cet étrange objet conserve toujours son secret car, à ce jour, nous n'avons reçu aucune définition de sa fonction. Est-ce un "bricolage" ? Un outil créé uniquement par un artisan pour un besoin particulier ?

# GLAUDE ET MARIE

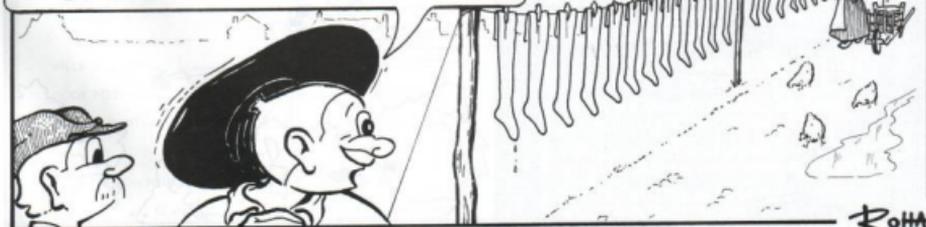


dans une histoire AUBOISE

## BAS EN FILE



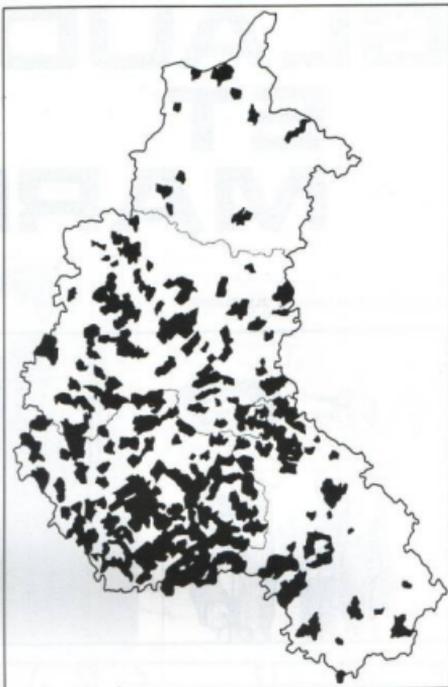
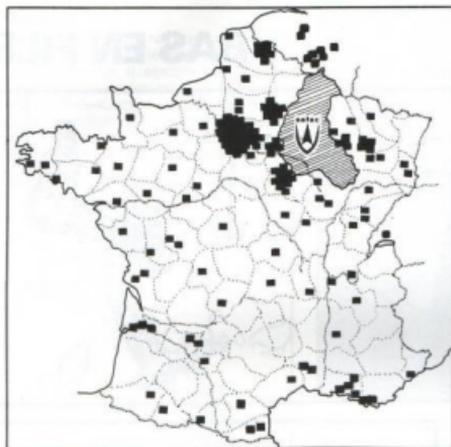
CRÉ VAIN DIEUEU...  
J'ONS ÉPOUSÉ EUN MILL'PATT'!



ROHA

# Folklore de CHAMPAGNE

*un p'tit monde!...*



Si l'on en croit le courrier que nous recevons, l'expansion de FOLKLORE DE CHAMPAGNE intéresse vivement nos amis abonnés.

On assure qu'un ancien élève de l'École militaire de Brienne-le-Château (celui-là même qui, dit-on, n'accrochait jamais son cheval à un arbre par crainte que l'animal ne mange l'écorce!?) déclarait

qu'un petit croquis valait mieux qu'un long discours.

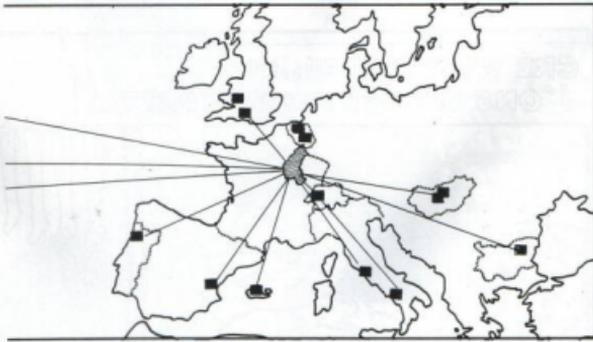
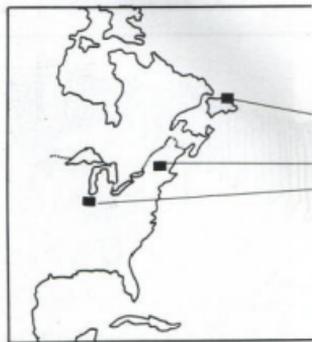
Voici donc trois croquis, valant trois discours, sur notre diffusion aux abonnés pour l'année 1986 en région Champagne-Ardenne, en France et dans le monde.

Au "Livre régional des records", c'est la ville de Troyes qui vient en tête avec 95 abonnés, suivie de la ville de Châlons-

sur-Marne avec 85 abonnés. En France, c'est évidemment la Région parisienne avec... 75 abonnés.

Quant au record de distance "à vol d'oiseau" il est tenu par l'"Indiana University" de Bloomington aux Etats-Unis.

Une fois n'est pas coutume : nous aimerions que les tableaux soient encore plus noirs!



j'en profite!  
je m'abonne

Ancienne série au format 16 x 24 cm

- 2 Revue du Folklore de l'Aube 2 F
- 29 Val Perdu (Aube) 3 F
- 31 Costumes de Saint-Dizier Wassy 3 F
- 44 Au feu, les pompes 4 F
- 45 Centenaires aubois 4 F
- 55 Taques et styles (II) 6 F
- 57 Vieux bal à Celles (danses) 6 F
- 58 Les empaquiers (médecine) 6 F
- 59 Les roulettes de Pâques 6 F
- 61 Le canillonneur 6 F
- 64 Les archers de Bar-sur-Aube 6 F
- 65 La foudre dans l'Aube 7 F
- 66 Le feu du ciel 7 F

(Port en sus 2 F par exemplaire jusqu'au n° 66 inclus)

- 67 Révôte vigneron barséquanais 1911 10 F
- 68 La faux 10 F
- 69 Une ferme à Channes (Aube) 10 F
- 70 Maisons de Saint-André (Aube) 10 F
- 71 Deux instituteurs en 1900 (Marne) 12 F
- 72 Le maréchal-forgeron 12 F
- 73 Le cochon 12 F
- 74 Le charron et la roue 12 F
- 78 Révôte marnaise 1911 (II) 15 F
- 79 Brielliers et marmiers (Marne-Aube) 15 F
- 81 Répertoire et Index 12 F
- 82 Fêtes en Champagne 15 F
- 83 Labours à Channes (Aube) 12 F
- 84 La crêpe à Chepy (Marne) 12 F
- 85 Femmes en chemise 20 F
- 88 Habitat rural en Champagne méridionale 22 F
- 88 Nos charriots (Aube) 15 F
- 89 Lavoirs 15 F

**NOUVELLE SÉRIE** Format 210 x 297

- 90 Le coq de clocher Epuisé
- 91 La Musette, hautbois pastoral 20 F
- 92 Bonneteries de Romilly en cartes postales 20 F
- 93 Le grain, source d'énergie 20 F
- 94 Le langage troyen du XVIII<sup>e</sup> Epuisé
- 95 La vannerie à jours à Bussières Epuisé
- 96 Noces et banquets (50 desserts) 20 F
- 97 Bière et Brasserie à St-Dizier 20 F
- 98 La vie au marais Villechâtel Crenay 20 F
- 99 Vins et liqueurs (100 recettes) 20 F
- 100 Le parler du Nogentais (dialecte champenois) 22 F
- 101 Cuisine traditionnelle (80 recettes) 22 F
- 102 Carnaval à Wassy 22 F

(Franco de port et d'emballage)

**A PARAÎTRE**

Saint Sébastien  
La vie au XVIII<sup>e</sup> à la Motte Tilly  
Costumes du Châlonnais au XIX<sup>e</sup>  
L'artisan chocolatier  
Apprenti coutelier début siècle

NOM \_\_\_\_\_

PRENOM \_\_\_\_\_

PROFESSION (facultatif) \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

BUREAU DISTRIBUTEUR \_\_\_\_\_

JE JOINS MON RÈGLEMENT A L'ORDRE DE LA SAFAC PAR :

- chèque     mandat     C.C.P. 221 R Châlons-sur-Marne

safac 40 R. DES ARTISANS 51000 CHALONS SUR MARNE

safac LES GRANDES CHAPELLES 10170 MÉRY SUR SEINE TEL. 25.37.51.09

VEUILLEZ ENREGISTRER MON ABONNEMENT POUR SIX NUMEROS A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES DE CHAMPAGNE-ARDENNE, A PARTIR DE LA PROCHAINE PARUTION.

INSCRIVEZ EN MAJUSCULE VOS NOM ET ADRESSE.

NOM \_\_\_\_\_

PRENOM \_\_\_\_\_

PROFESSION (facultatif) \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

BUREAU DISTRIBUTEUR \_\_\_\_\_

JE JOINS MON RÈGLEMENT A L'ORDRE DE LA SAFAC PAR :

- chèque     mandat     C.C.P. 221 R Châlons-sur-Marne

Normal **110 F** \_\_\_\_\_ Date et signature

Soutien **150 F** \_\_\_\_\_

Bienfaiteur **300 F** \_\_\_\_\_

Etranger **165 FF** \_\_\_\_\_

DETACHEZ CE BULLETIN  
JOIGNEZ-Y VOTRE RÈGLEMENT  
POSTEZ AUJOURD'HUI-MÊME

**Offre spéciale  
Nouvel Abonné**

EN 1 AN VOUS RECEVEZ 6 REVUES  
POUR LE PRIX DE 5

VOUS ÊTES A L'ABRI D'UNE HAUSSE  
ÉVENTUELLE EN COURS D'ANNÉE

VOUS NE MANQUEZ AUCUN NUMERO  
DE FOLKLORE DE CHAMPAGNE

VOUS VOUS CONSTITUEZ UNE COLLECTION  
UNIQUE SUR LE PATRIMOINE REGIONAL

EN CADEAU DE BIENVENUE  
NOUS VOUS OFFRONS  
1 NUMERO GRATUIT SUPPLEMENTAIRE

Et en plus il y a maintenant une B.D. !

Cocher les numéros désirés

Détachez ce bulletin

**BOUQUET PROVINCIAL**  
**BAR-SUR-AUBE 7 JUIN 1987**

**COMPAGNIE D'ARC DIANA-SPORT**

**Imprimerie  
 LEDUCQ S.A.**

*Tous travaux typo et offset*

Place Paul Beaufort - 51000 FAGNIÈRES  
 Téléphone 26.68.36.18

**"RADIO" 10**  
 99,9 Mhz

.. 58 Rue Jaillant Deschainets Troyes ..  
 Tel: 25 73 66 26

**IL NOUS RESTE  
 QUELQUES DISQUES  
 DANSE! MA CHAMPAGNE**

SUPER 45 TOURS MONO  
 AVEC LIVRET EXPLICATIF

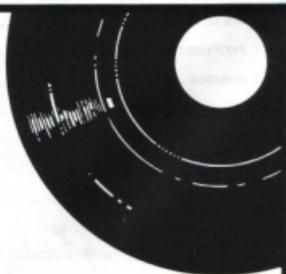
CHIBERLI DE LANGRES  
 GIGUE DE BAR SUR AUBE  
 PIOCHE DES RICEYS  
 RONDEUSE DE  
 VENDEUVRE SUR BARSE

AVEC L'ENSEMBLE  
 TRADITIONNEL  
 DE BAR SUR SEINE

DANSE MA CHAMPAGNE SAFAC 4

**20F00**

FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE



# BOLLE - HERBIN

QUINCAILLERIE - DROGUERIE



**TOUT NOUVEAU**  
GRAINES POUR OISEAUX - ENGRAIS -  
SEMENCES - TRAITEMENT de JARDIN -  
MENAGE - CADEAUX - REVÊTEMENTS  
de SOLS

1, rue Mauljean  
52130 WASSY  
Tél. 25 55 34 94



COUVERTURE - ZINGUERIE  
INSTALLATIONS SANITAIRES

Entreprise  
**Michel LEROY**

36, av. des Tilleuls



52130 WASSY

Tél. : 25.55.30.21

RAMONAGE



*Jean-Claude Lamy*

*Electricité Générale  
Chauffage et Dépannage électriques*

DEVIS GRATUIT

Tél. 25.55.78.35

30, Route des Maisons-Neuves 52130 BROUSSEVAL

Cordonnerie Terjoux Xavier

1, rue Raymond Poincaré  
REVIGNY S ORNAIN

Toutes réparations rapides  
Vente

Produits d'entretien pour maroquinerie

Ouvert de 8h30 à 12h - 13h30 à 19h  
sauf le lundi

Tél. 29 78 72 17



**SNVB**  
LA BANQUE D'INITIATIVES



groupe CIC

1, rue du Gal LECLERC - 52130 WASSY

Menuiserie

*Jean-Paul  
Perrier*



FABRICATION  
ARTISANALE  
DE MENUISERIE  
ESCALIERS

— CLOTURES DE JARDIN —

VAUX-SUR-BLAISE  
52130 WASSY

TEL: 25.55.78.40  
ou 25.96.16.55

Le Folklore de  
**CHAMPAGNE**

**j'en profite!  
je m'abonne**

Publicité sur Véhicules : Magnétique et Adhésive  
Enseignes lumineuses - Panneaux routiers

Autocollants - Panneaux de Chantier - Enseignes

**TERMOTEC**

51250 VOULLERS Tél. : 26.73.73.18

Tu fiances, tu maries, tu baptises, et tu fêtes !...  
 A toi CHAMPAGNE DEFONTSOYES que reviennent les plus belles fêtes...  
 CHAMPAGNE DEFONTSOYES, c'est FONTETTE qui t'a vu naître...  
 Sur le coté d'ESSOYES, tu nous fais tourner la tête !...

**CHAMPAGNE**

*Defontsoyes*

**FONTETTE**  
 10360 ESSOYES  
 TEL. 25.29.60.63



**FAITES  
 BOULE SAUTER  
 BOUCHON**



**TAPISSIER-MATELASSIER**

**G. HENDRICKX**



*Salons  
 tous styles  
 Création  
 Restauration*



*-tentures  
 murales  
 literies  
 sur mesure*

DEPOSITAIRE



**9, rue de Mathoux 10200 BARVAUX**

tel. 25.27.12.42

**Créations  
 Bronzes Arts**

ACCESSOIRES  
 DE  
 CHEMINÉES  
 LUMINAIRES  
 PUBLICITAIRES  
 ET  
 MECANIQUE



**SOMMEVOIRE**

**52220 MONTIER-EN-DER**

**FRANCE**

tel. 25-55.48.76

ouvert du lundi matin au vendredi midi  
 de 8h à 12h & de 14h à 19h